

La violence

Michaud Yves

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM



LA VIOLENCE

Yves Michaud

puf

QUE SAIS-JE ?

La violence

YVES MICHAUD

Professeur de philosophie à l'université de Rouen

Membre de l'Institut universitaire de France

Septième édition mise à jour

39^e mille



Chapitre I

Définir la violence ?

Nous croyons savoir ce qu'est la violence : ce sont le meurtre, la torture, les agressions, les massacres, les guerres, l'oppression, la criminalité, le terrorisme, etc. Pourtant, une fois passées ces premières évidences, définir la violence n'est pas facile et les difficultés rencontrées renvoient à des questions importantes.

I. Le sens des mots

Les dictionnaires définissent la violence comme :

1. le fait d'agir sur quelqu'un ou de le faire agir contre sa volonté en employant la force ou l'intimidation ;
2. l'acte par lequel s'exerce la violence ;
3. une disposition naturelle à l'expression brutale des sentiments ;
4. la force irrésistible d'une chose ;
5. le caractère brutal d'une action.

Le terme « violence » désigne ainsi, d'un côté, *des faits et des actions*, ce que nous appelons couramment des « violences », d'un autre une *manière d'être* de la force, du sentiment ou d'un élément naturel – qu'il s'agisse d'une passion ou de la nature. Dans le premier cas, la violence s'oppose à la paix ou à l'ordre. Dans l'autre, elle s'oppose à la mesure.

Le mot « violence » vient du terme latin *vis* qui signifie force, vigueur, puissance, violence, usage de la force physique, mais aussi quantité, abondance, ou caractère essentiel d'une chose. Le cœur de signification du mot *vis* est l'idée de force – et, plus particulièrement, de force vitale.

Au sens le plus courant, la violence renvoie à des comportements et

des actions physiques. Elle consiste dans l'emploi de la force contre quelqu'un avec les dommages physiques que cela entraîne. Cette force prend le caractère de violence par rapport à des normes. Le problème est que les normes, ou en tout cas beaucoup d'entre elles, varient historiquement et culturellement. Il y a donc des faits que nous nous accordons tous pour considérer comme violents (la torture, le meurtre, les coups), et d'autres sur lesquels les sensibilités et les avis diffèrent. La violence au sein de la famille contre les femmes ou les enfants a été pendant longtemps considérée comme normale – ce n'est plus le cas. La violence routière ou celle des conditions de vie en prison est une découverte récente aussi.

II. Le point de vue juridique

Les juristes (le législateur, c'est-à-dire celui qui fait la loi, et tous ceux qui ensuite l'appliquent) ont besoin de définitions précises pour traiter la diversité des cas, identifier les faits, incriminer à juste escient et proportionner les peines.

La majorité des atteintes à la personne humaine ne sont donc pas appelées violences : ce serait trop général. Les faits sont appréhendés sous des catégories qui permettent de distinguer les formes de violence, la gravité de leurs effets, l'intention qui a présidé à l'action. Ainsi de l'homicide volontaire ou involontaire, avec circonstances aggravantes ou atténuantes, du viol, des coups et blessures, des actes de barbarie, de la maltraitance à enfant, etc.

Ce que nous appelons d'ordinaire violences est pris en considération dans les articles 309, 310 et 311 du Code pénal sous la rubrique « Coups, violences et voies de fait ». L'évolution du droit pénal est allée dans le sens de l'élargissement de l'incrimination (et donc d'une plus grande sensibilité à la violence). Aux coups proprement dits se sont ajoutées les notions moins matérielles de violences et de voies de fait, qui désignent des gestes d'une moindre gravité : par exemple, des menaces ou une atteinte brutale aux biens conduisant à des troubles psychologiques.

À côté de ces catégories, il existe encore celle des violences légères (art. R 38-10 du Code pénal) qui font l'objet d'une simple contravention. Il s'agit d'actes de faible gravité, sans véritable échange de coups, tels que bousculer quelqu'un, lui cracher dessus sans l'atteindre, jeter sur lui des immondices, etc. C'est ce que nous entendons maintenant souvent sous le terme d'« incivilités ».

Il est indispensable de souligner que la loi autorise certaines violences, par exemple dans le domaine du sport ou celui de la chirurgie. Il n'y a pas infraction dans les violences que les sportifs s'infligent au rugby, au judo ou à la boxe, si du moins les joueurs suivent les règles. De même, la violence de l'acte chirurgical fait l'objet d'un consentement explicite du patient lorsqu'il accepte l'acte médical.

Le Code pénal (art. 186) réprime les violences sans motif légitime de la part des fonctionnaires responsables de l'ordre public, mais il n'y a pas violence dans le cas de l'emploi de la force publique.

En droit civil, la violence caractérise la contrainte exercée sur la volonté d'une personne pour la forcer à passer un contrat. Le droit romain exigeait que cette violence entraînant un *metus atrox* – une peur terrorisante. Le droit civil français (art. 1112 du Code civil) demande qu'elle soit « de nature à faire impression sur une personne raisonnable », en reconnaissant des différences « selon l'âge, le sexe, la condition des personnes ».

L'approche juridique ne s'écarte donc pas foncièrement des caractéristiques déjà entrevues, mais elle y ajoute la précision : elle considère la violence comme une atteinte à l'intégrité de la personne humaine. Quand la norme de cette intégrité évolue, l'évaluation juridique change. Ce fut le cas récemment pour le sport ou l'usage de la violence au service de la loi. Certains accidents de jeu dans le sport ont été portés devant les tribunaux, qui se sont déclarés compétents, et l'usage disproportionné de la force publique dans une interpellation ou la répression d'une manifestation peut faire l'objet d'une requalification comme coups et blessures.

III. Méthodologie de définition de la violence

Les évolutions de normes et les variations de sens rendent difficile la tâche des spécialistes des sciences sociales, notamment quand il s'agit de comparer les niveaux de violence entre les sociétés, entre les catégories sociales, ou d'époque à époque.

On aimerait disposer d'une définition « objective » de la violence permettant d'appréhender toutes les formes de violence, quelles qu'elles soient et quel que soit le jugement porté sur elles. D'où le choix fréquent d'une définition en termes d'atteintes physiques aux

personnes et, éventuellement, aux propriétés. La violence est alors assimilée à la seule violence physique.

La critique que l'on peut faire à de telles définitions est qu'elles considèrent uniquement des actes de violence spectaculaires aux effets visibles. Or, la violence n'est pas toujours aussi évidente. Elle peut être insidieuse comme le suggère la notion de « harcèlement moral » ou celle de « violence psychologique ». Il faut aussi tenir compte des « états de violence » où interviennent de multiples acteurs et une organisation administrative de la violence (la machine judiciaire ou policière, le monde concentrationnaire, l'« organisation »). De même, il faut distinguer les modes de production en fonction de la nature des instruments utilisés. Ce n'est pas la même chose de tuer à coups de machette ou de gourdin, de fusiller, de signer un ordre d'exécution, de bombarder, ou de signer l'ordre de bombardement. Les progrès technologiques récents vont le plus souvent dans le sens d'une violence produite indirectement avec des moyens de plus en plus « propres » qui suppriment le contact direct en multipliant le nombre d'intermédiaires et les dispositifs techniques. À quoi s'oppose la décapitation filmée en vidéo d'un otage avec un couteau de cuisine.

La distribution temporelle de la violence est un autre caractère essentiel. La violence peut être instantanée ou graduelle ; elle peut même être insensible. On peut créer des conditions de famine pour faire fuir une population ou la décimer, faire disparaître un adversaire, l'écarter progressivement de la vie sociale et politique par une série d'interdictions professionnelles et administratives.

Les atteintes aussi peuvent être de nature très différente : atteintes physiques plus ou moins graves, atteintes psychiques et morales plus difficiles à circonscrire mais réelles (traumatisme de la nudité, de l'humiliation sexuelle), atteintes aux biens, atteintes aux appartenances culturelles, en particulier religieuses.

La question présente à l'arrière-plan de toutes ces questions est celle des contours de la personne, qui ne se limite pas à la seule individualité physique et varie avec les cultures.

La difficulté est cependant que, en élargissant ainsi la notion de violence, on perd l'objectivité au moment où on croit la gagner. La famine, la sous-nutrition, l'absence de soins s'inscrivent dans des situations de domination qui concernent tous les aspects de la vie sociale et politique. De fil en aiguille, état de violence devient synonyme de domination et d'oppression. De même, la diversité des atteintes possibles risque de mener à l'affirmation que finalement «

tout est violence » et qu'il n'est pas moins grave de mettre nu un prisonnier que de lui trancher la gorge.

IV. Violence, chaos, désordre

Il est donc clair que la violence ne peut être appréhendée indépendamment de critères et de normes. Ceux-ci peuvent être institutionnels, juridiques, sociaux, quelquefois même personnels – selon la sensibilité, la vulnérabilité physique ou la fragilité psychologique des individus.

Cette importance des normes se retrouve dans l'élément de chaos, de déchaînement, de transgression qui fait le caractère indéfinissable de la violence.

Il est significatif que beaucoup d'auteurs classiques, par exemple Georges Sorel ou Hannah Arendt, aient consacré des livres entiers à la violence sans jamais la définir. Sorel se borne à dire que la violence de la grève générale « comporte la conception d'un bouleversement irréformable ». Arendt parle, pour sa part, de l'élément d'imprévisibilité totale que nous rencontrons à l'instant où nous approchons du domaine de la violence.

La violence est alors ainsi assimilée à la suspension de l'ordre, à l'imprévisible, à l'absence de forme, au dérèglement absolu. Elle envelopperait l'idée d'un écart absolu par rapport aux normes et aux règles qui régissent les situations. Comment définirait-on, effectivement, ce qui n'a ni régularité ni stabilité, un état inconcevable où, à tout moment, tout (et n'importe quoi) peut se produire ?

En tant que transgression des règles et des normes, la violence fait ainsi entrevoir la menace de l'imprévisible. Dans un monde stable et régulier, elle introduit le dérèglement et le chaos. Le mot « violence » semble alors nommer une situation comparable à l'état de nature selon le philosophe anglais Hobbes, où règne la guerre de tous contre tous. Cet élément d'imprévisibilité se retrouve actuellement au cœur de l'idée d'insécurité, souvent associée à celle de violence. Le sentiment de l'insécurité correspond à la croyance, fondée ou non, que l'on peut s'attendre à tout, que l'on ne peut plus être sûr de rien dans la vie quotidienne. Ici encore, imprévisibilité, chaos et violence ont partie liée.

Ce qui nous conduit à un autre des aspects essentiels de la notion : son

aspect performatif. Un énoncé ou une expression a une valeur performative lorsque, en les prononçant, on accomplit une action. Le cas le plus connu est celui du « oui » qui accomplit le mariage. De manière analogue, caractériser quelque chose comme violence, c'est lui attribuer une valeur et esquisser des actions. À travers elle, on agite une menace, dénonce un péril ou fait l'éloge d'une forme d'action.

Ce qui explique les importants changements de contenu de la notion dans les années récentes. Dans les années 1960, on vit se développer une sorte de culte de la violence révolutionnaire qui représentait la rupture avec les règles de la société bourgeoise. Dans les années 1970, la violence prit plutôt le sens de criminalité et d'insécurité. Les années 1980 furent celles de la délinquance et des émeutes urbaines ; les années 1990, celles du terrorisme. Aujourd'hui, le terrorisme demeure au premier plan, mais la violence des cités, la violence à l'école, la violence domestique ou conjugale lui disputent la vedette.

En fait, l'apparition du thème de la violence dans les discours politiques ou dans les préoccupations de l'opinion publique est le symptôme de problèmes sociaux et de peurs qui trouvent ainsi à s'exprimer.

Directement, il y est question de la violence telle qu'elle se manifeste. Indirectement, s'expriment les hantises, les malaises et les attentes de la société. L'évolution de ce que recouvre le thème de la violence est donc un bon indicateur de la situation sociale et de la manière dont elle est perçue. Elle correspond à des changements de la sensibilité mais aussi à l'évolution du contrôle social, parfois plus efficace, parfois moins, voire défaillant – et de l'idée de ce qu'il devrait être. Les « incivilités », la violence scolaire, la violence conjugale, le harcèlement au travail, le harcèlement moral correspondent aujourd'hui à une sensibilité nouvelle mais aussi à une pénétration du droit dans des sphères d'où il était absent. La violence opère ainsi comme révélateur.

Chapitre II

La violence vue historiquement

I. Ce que l'on sait et ne sait pas de la violence

La connaissance de la violence dépend des capacités d'enregistrement et de conservation des données – des capacités de mémoire et d'archivage des sociétés.

S'agissant de la criminalité, par exemple, la statistique des comptes de la Justice n'existe en France que depuis 1825, date à partir de laquelle on peut suivre l'évolution annuelle des crimes et délits. Pour les périodes antérieures, il faut passer par des dépouillements d'archives, avec ce qu'ils ont de partiel. Pour certaines périodes de l'histoire, les archives font simplement défaut. Parfois, les systèmes de comptage existent, mais ils ont été modifiés au cours du temps et ne comptent pas les mêmes choses.

En ce qui concerne les guerres, c'est seulement depuis que s'est développée la connaissance statistique des sociétés au ^{xix}^e siècle que nous disposons d'informations à peu près fiables. Les progrès depuis le début des années 1960 des systèmes informatiques et des systèmes d'observation (photographie aérienne, puis satellites d'observation et maintenant drones) ont encore amélioré cette connaissance. Non seulement les sociétés industrielles ne cessent de perfectionner leurs instruments d'enregistrement mais encore, avec les mémoires et traitements informatiques, elles peuvent stocker et traiter en temps réel d'énormes masses de données.

Du coup, il devient plus difficile que par le passé de minorer ou de surestimer les pertes, de dissimuler les massacres ou les victimes civiles (le bombardement de Dresde par l'aviation anglo-américaine du 13 au 15 février 1945 a longtemps été réputé avoir fait 200 000 victimes, mais un travail récent d'historien est revenu à un chiffre de 28 000). Il existe quelque part des enregistrements, des photographies

par satellite, des annuaires, des rapports. On vient, par exemple, de redécouvrir des photographies aériennes des camps de concentration nazis prises dans les années 1940. Sans oublier les progrès de la médecine légale ou des techniques d'identification génétique.

Il faut tenir compte aussi de la diversité et du caractère variable des normes juridiques et institutionnelles qui conditionnent la perception de la violence.

Dans la Chine ancienne, l'infanticide des filles à la naissance n'était pas considéré comme un meurtre, mais comme un mode normal de régulation démographique. La plupart des sociétés comportent des sous-groupes ou des communautés dont le niveau de violence est sans commune mesure avec celui de la société ou avec les évaluations en vigueur : tel est le cas des forces militaires spéciales, des gangs de jeunes ou des équipes sportives.

D'autre part, l'appréhension, l'enregistrement et l'évaluation de la violence ne sont jamais neutres mais font l'objet d'un conflit qui redouble l'affrontement direct des adversaires. Ceux qui ont la maîtrise des canaux de communication ou des institutions d'archivage ont, selon les cas, intérêt à majorer ou à minorer la violence de leurs adversaires ou la leur propre. Il faut compter avec les omissions, les mensonges, voire le trucage des documents. L'adversaire peut se voir imputer plus de violences qu'il n'en a commises : ce fut le cas pour les anarchistes français des années 1892-1894 (Ravachol, Émile Henry). À moins qu'au contraire son activité soit systématiquement passée sous silence, comme lorsque le gouvernement des Forces conjointes uruguayennes en 1969-1970 censura toutes les informations concernant les rebelles *Tupamaros*, y compris la mention de leur nom dans les bulletins d'information.

Enfin, tant que l'on s'en tient à l'histoire « vue d'en haut », comme c'est le cas le plus souvent, les seules violences qui comptent sont celles qui entraînent une réorganisation de pouvoir. Les vaincus ont de grandes chances de tomber dans l'oubli. Les victimes, parce qu'elles ne sont plus là pour témoigner ou que l'on interdit de parler d'elles, disparaissent une seconde fois. C'est le cas des peuples vaincus anéantis, des minorités détruites ou assimilées (les Aztèques, les Indiens d'Amérique du Nord). Les très nombreux génocides du ^{xx}e siècle (génocide des Arméniens par les Turcs, génocide des Juifs par les nazis, génocides des minorités par le pouvoir soviétique ou des Tibétains par les Chinois) ont tous fait l'objet de dénégaration par ceux qui les ont perpétrés. Selon les Turcs et leurs partisans, les Arméniens n'ont pas été massacrés. Les thèses révisionnistes prétendent que les

chambres à gaz nazies sont des inventions sionistes. Il fallut attendre la publication du rapport Khrouchtchev en 1956 pour connaître l'étendue des ravages des déportations staliniennes en Union soviétique.

Les nouveaux moyens d'observation, d'enregistrement et de traitement des données rendent donc plus difficile la manipulation de l'information, mais, du coup, la couverture mondiale des événements par les réseaux de communication donne au combat autour de l'information une dimension nouvelle. Interviennent la recherche du sensationnel, les efforts des protagonistes pour capter l'attention, les effets de mode journalistique, etc. Parfois l'information ne redouble même plus l'action, elle la commande. Cela peut aller jusqu'au carnage venant à point nommé pour le journal télévisé du soir, comme cela s'est produit en Bosnie à plusieurs reprises en 1993 et 1994.

II. Les guerres

Comme on vient de le voir, pour une très grande partie de l'histoire, il est difficile de disposer de données chiffrées fiables. Il faut aussi savoir si l'on prend en compte les seules victimes directes, ou bien aussi les victimes indirectes dans les populations souffrant de restrictions, d'épidémies et de dévastations.

Quelles que soient les incertitudes, une chose est sûre : le changement d'échelle de la guerre au xx^e siècle.

La statistique des guerres les plus meurtrières connues donne une indication de ces changements :

Seconde Guerre mondiale	15 000 000
Première Guerre mondiale	9 000 000
Guerre de Corée	2 000 000
Guerre Irak-Iran (1980-1988)	1 200 000
Guerre sino-japonaise	1 000 000
Guerre Russie-Turquie (1877-1878)	285 000
Guerre de Crimée (1853-1856)	264 000
France-Prusse (1870)	187 500
Russie-Turquie (1828-1829)	130 000
Russie-Japon (1904-1905)	130 000
Paraguay-Bolivie (1932-1935)	(Chaco, 130 000)

Les guerres modernes sont plus meurtrières et impliquent plus les civils, en même temps qu'elles mobilisent plus de participants. Les guerres anciennes semblent, par comparaison, plus nombreuses et moins meurtrières. Ce n'est pas surprenant : la violence militaire dépend des moyens de destruction disponibles, de l'organisation des forces et de la logistique – tous éléments liés aussi aux possibilités financières. Engels le disait en 1890, au moment où la course aux armements commençait : « La violence, ce sont aujourd'hui l'armée et la flotte de guerre, et toutes deux coûtent, comme nous le savons tous à nos dépens, un argent fou. »

Au cours du xix^e siècle apparaissent progressivement les traits caractéristiques de la guerre moderne :

- la conscription, inaugurée sous la Révolution française par le décret de 1793 sur la levée en masse, permet la guerre de masse ;
- à partir des années 1860, la révolution industrielle rend les armes et les moyens de communication et de transport plus efficaces ;
- la révolution des techniques de gestion et d'approvisionnement permet le développement de la logistique militaire ;
- les engins mécanisés rendent la guerre fluide et mobile et étendent le champ de bataille à tout l'espace. C'est la révolution du tank et de l'avion à la fin de la Première Guerre mondiale ;
- la révolution scientifique multiplie les innovations d'armement.

La Seconde Guerre mondiale introduit une seconde révolution, celle des moyens électroniques (détection radar et guidage radio, photographie aérienne), redoublée, depuis les années 1960, par le développement des moyens informatiques permettant guidage, automatisation des opérations, traitement et transmission instantanés des données, simulation et brouillage.

Il faudrait, pour être tout à fait exact, distinguer deux aspects très différents de la guerre moderne (en reconnaissant probablement une nouvelle mutation) : celui de la guerre industrielle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale ; celui de la guerre postindustrielle, depuis la guerre du Vietnam (1963-1973), où électronique et informatique introduisent une dimension inédite de détection, de communication, de simulation et d'automatisation. La guerre devient ciblée, automatisée, *high-tech*, propre parce que faite à distance comme si c'était un jeu vidéo. Elle

mobilise des spécialistes. En même temps la sensibilité aux pertes humaines grandit. L'idéal serait de faire la guerre sans mettre en danger la vie de ses troupes, à la fois parce que les pertes humaines sont coûteuses (formation des spécialistes, assistance aux blessés, aux invalides et à leur famille, indemnisations) et parce que notre attachement à la vie humaine fait répugner au sacrifice.

Que peut-on savoir maintenant de la cruauté des guerres ?

L'usage de la terreur et de la cruauté est une pratique courante de l'espèce humaine et même de certains primates, mais l'établissement de rites et de conventions est tout aussi caractéristique de l'humain. Comme disait le philosophe écossais Hume à propos du duel, les hommes sont ainsi faits qu'ils ont toujours besoin de règles, même pour se tuer. L'élaboration de lois de la guerre ou de conventions, comme celle de Genève à partir de 1864, en même temps que la progression de la couverture des guerres par les médias ont modifié la situation dans le sens d'un plus grand respect du statut de combattant et de prisonnier de guerre.

Un point important est la population civile et sa vulnérabilité.

Les moyens de destruction sont longtemps restés limités, autant que l'étaient d'ailleurs les capacités d'hygiène, d'approvisionnement et d'assistance médicale. Les ravages de la guerre étaient alors surtout indirects. Lors de la guerre de Trente Ans au ^{xvii}^e siècle, les armées dévastèrent l'Allemagne en causant la famine et en favorisant les épidémies. De 21 millions d'habitants que comptait l'Empire allemand en 1618, il n'en demeurait environ que 13,5 millions en 1648 ; la bataille de Nuremberg en 1632 fut surtout gagnée par le typhus et la variole qui tuèrent 18 000 soldats.

À l'époque contemporaine, les moyens de destruction sont incomparablement plus puissants et tout l'espace peut être concerné. En revanche, les moyens de protection et d'approvisionnement sont, eux aussi, plus développés. Les ravages de la guerre sont donc surtout directs, sauf dans les cas de guerres au milieu de la population civile où les belligérants s'exposent à commettre des « bavures ».

III. Variétés de la violence politique

Une classification commode consiste à distinguer entre violence politique diffuse (rixes, émeutes, révoltes, manifestations), violence politique venue d'« en bas » et tournée contre le pouvoir (soulèvements et révolutions), violence d'« en haut » en provenance du pouvoir (maintien de l'ordre, répression, terreur, tyrannie, putschs), terrorisme et, enfin, violence tenant à l'effondrement de la communauté (guerres civiles). Ces violences peuvent évidemment être présentes à plusieurs dans une situation donnée, mais elles n'ont ni les mêmes causes ni les mêmes effets.

1. La violence diffuse

Il s'agit de la violence des rixes, des bagarres entre groupes, communautés villageoises ou religieuses, des émeutes populaires contre la vie chère, sans oublier brigandage et banditisme. Cette violence est locale, peu organisée et largement spontanée. Elle fut endémique dans les pays européens jusqu'à la fin du xviii^e siècle. Elle le demeure aujourd'hui dans les pays à forte insécurité où l'État est faible ou affaibli, notamment en Afrique et en Amérique latine. Elle réapparaît sous des formes apparemment nouvelles avec les affrontements entre bandes de cités ou quartiers, ou entre clubs de supporters.

Dans des sociétés sans grands moyens de communication, où la présence policière était réduite et peu efficace, mouvements de foule, émeutes agraires, manifestations contre l'impôt et les représentants du pouvoir central mettaient longtemps à faire parler d'eux – quand ils y parvenaient –, réussissaient rarement à se coordonner et à prendre de l'ampleur. Les Croquants de la fin du xvi^e siècle et du xvii^e siècle en Aquitaine, les Va-Nu-Pieds normands de 1639, les révoltes en Catalogne, en Suisse, à Naples au xvii^e siècle, étaient des explosions de la misère ou bien exprimaient le refus de la présence étatique et, notamment, de l'impôt. On en retrouve l'écho dans les mouvements contemporains d'agriculteurs ou de marins pêcheurs en France.

Ces mouvements ne laissent guère de trace et n'entraînent pas de réorganisation de pouvoir. Leurs ravages sont importants, souvent paroxystiques, mais limités. Ils sont caractéristiques de sociétés où le recours à la violence collective n'est pas encore exclu, où la violence demeure un élément normal de la vie sociale et politique, où l'État n'a pas encore le monopole de la violence légitime ou bien l'a perdu.

2. La violence d'« en bas »

Elle vise une réorganisation de pouvoir. C'est celle des soulèvements et révolutions. Les révolutions anglaises de 1642 puis de 1688, la Révolution française de 1789, les journées révolutionnaires européennes tout au long du xix^e siècle, la révolution russe de 1917 en sont les exemples les plus connus.

Deux conditions sont requises : qu'existe et soit identifié comme tel un pouvoir central en position d'être conquis par des groupes aux idées, projets et intérêts antagonistes ; que soient en présence des projets généraux touchant l'organisation de la société, du pouvoir politique et de l'État. Mythes d'origine religieuse, radicalismes réformateurs, messianismes sécularisés en idéal révolutionnaire, ou projets politiques rationalisés du contrat social, de l'égalité politique, du socialisme, constituent autant de moteurs à cette violence qu'on peut dire « moderne » par opposition à la violence diffuse « ancienne » des communautés. Elle rencontre, en face d'elle, l'organisation de l'État, sa mainmise plus ou moins complète sur les moyens répressifs, ainsi que les mécanismes de ritualisation des conflits destinés à pacifier la compétition pour le pouvoir.

Dans l'évolution historique, on constate une organisation et une rationalisation croissantes de ces formes de violence, mais aussi une tendance à leur ritualisation grandissante. On assiste à la disparition progressive des foules spontanées, sans identité affirmée ni objectif politique clair, au profit de groupes définis professionnellement et politiquement, soutenant des positions déterminées. Dans le même temps, la responsabilité du contrôle et de la répression passe des forces armées à la police. À la définition plus précise des opposants et insurgés répond la spécialisation de la force répressive. La violence politique est plus organisée et la répression plus sélective.

Le volume et les formes de la violence tournée contre le pouvoir dépendent de facteurs variés, dont, en premier lieu, l'organisation des pouvoirs et le degré de sévérité de la répression. De ce point de vue, les régimes démocratiques ou légèrement autoritaires sont plus vulnérables que les régimes totalitaires ou tyranniques dont les forces de maintien de l'ordre sont hypertrophiées et la violence répressive efficace et dissuasive. Les régimes brutaux (Saddam Hussein en Irak de 1979 à 2003, Hafez el-Assad en Syrie de 1970 à 2000 et maintenant son fils Bachar) échappent longtemps à la mise en cause par la violence parce qu'ils pratiquent une répression dissuasive. Il faut compter aussi avec le degré de tolérance de la société envers la violence comme moyen d'action politique – ce que les spécialistes appellent sa facilitation sociale. La France, par opposition aux démocraties plus attachées aux comportements légalistes, est un pays

où un niveau élevé de contestation violente est communément admis. On doit aussi tenir compte de facteurs comme la densité des centres de pouvoir et leur proximité par rapport aux citoyens, les degrés de la conscience collective, la relation entre armée et pouvoir et, bien sûr, l'état des techniques de destruction et de communication. Lorsque les capacités de destruction ou de neutralisation mutuelles progressent, se produit un mouvement de ritualisation des conflits : aux affrontements violents se substituent des démonstrations de force et des manifestations.

3. La violence d'« en haut »

C'est la violence mise en œuvre pour établir le pouvoir politique, le maintenir et le faire fonctionner. Elle a plusieurs visages.

A) Les formes despotiques et tyranniques du pouvoir politique sont anciennes

Elles ont été analysées dès l'Antiquité.

Les tyrans se maintiennent en place par la terreur : la persécution et la mise à mort des hommes courageux, l'interdiction des réunions, la limitation des associations et de l'instruction, l'introduction de la méfiance entre les sujets et la quasi-disparition de la vie privée. Aristote a résumé cette politique terroriste par les trois thèmes de l'avilissement des citoyens, de l'instauration de la défiance entre eux et de l'impossibilité d'agir. Le tyran fait régner sa terreur dans le cercle restreint de ses proches ou de sa cour, s'assurant la faveur du peuple par des mesures démagogiques. Au-delà de ces cercles, la répression se manifeste par des interventions spectaculaires et intermittentes – supplices et exécutions capitales. La tyrannie a souvent pour contrepartie une relative tranquillité pour ceux qui ont la chance d'être éloignés des centres de pouvoir. Ces descriptions gardent leur valeur pour les tyrannies modernes, de Battista (République dominicaine) à Castro (Cuba) et de Idi Amin Dada (Ouganda) à Saddam Hussein (Irak).

B) La répression politique

Le pouvoir répond aux révoltes par des négociations, des concessions – et la répression.

Dans les États modernes, nous sommes habitués à l'action rapide des forces de maintien de l'ordre. Il n'en a pas toujours été ainsi. Le souverain ou ses représentants dans les provinces avaient à leur disposition quelques gens d'arme et quelques gardes. Les maires des villes pouvaient faire appel à des milices bourgeoises. En dernier recours, on faisait venir l'armée, lourde à mobiliser et qui n'était pas entraînée au maintien de l'ordre.

Lorsque la révolte était peu grave, la répression avait ses rites. Le pouvoir châtiait les meneurs et pratiquait une amnistie large envers les autres participants. La répression s'adressait au corps collectif en imposant charges ou contributions exceptionnelles, en retirant honneurs et privilèges aux villes ou provinces.

Lorsque la révolte prend de l'ampleur jusqu'à menacer l'État, la répression est féroce. L'intensité et la férocité de la répression tiennent à la nécessité pour l'État d'affirmer sa suprématie et son monopole du pouvoir.

Pour se construire, l'État moderne a brutalement pris en main la vie sociale. Il a réduit les minorités religieuses, détruit les particularismes régionaux, établi de nouvelles formes d'organisation du travail et de la vie sociale, contrôlé les vagabonds et les populations migrantes. En Angleterre, sous le règne de Henry VIII (1509-1547), le pouvoir royal entreprit de contrôler la foule des vagabonds mise sur les routes par le mouvement des *enclosures* et la privatisation des terrains communaux. Un édit de 1530 prévoit la peine du fouet pour tout vagabond arrêté ; en 1547, les peines furent aggravées : un an de servage à la première arrestation, le servage à vie à la deuxième, la pendaison à la troisième.

C) La Terreur

Elle vise à renouveler la société.

La Terreur de 1793-1794 sous la Révolution française en fournit le premier exemple. Jusqu'à l'instauration du Comité de salut public durant l'été 1793, la répression révolutionnaire avait été un mélange de justice sommaire (lors des massacres révolutionnaires de 1792 commis par la populace) et de procès réguliers, comme celui ayant abouti à l'exécution de Louis XVI. Face au danger de la révolte fédéraliste à l'intérieur et des armées étrangères à l'extérieur, face aux revendications maximalistes des Sans-culottes parisiens, la Convention décida de mettre la Terreur à l'ordre du jour afin de prévenir par la peur et de frapper vite et fort les opposants. Le Comité de sûreté

générale est l'instrument policier de cette Terreur, dont les tribunaux révolutionnaires sont l'organe judiciaire. Les grands procès politiques commencèrent en octobre 1793. Une première vague se poursuivit jusqu'au début 1794. Malgré l'opposition des Indulgents (Danton), une nouvelle phase commença en février 1794 pour durer jusqu'à la chute de Robespierre. Danton et les Indulgents furent liquidés en mars 1794. À partir de juin 1794, le mouvement s'accélère : la procédure des tribunaux est simplifiée (plus d'interrogatoire avant le procès ; les preuves morales sont réputées suffisantes ; il n'y a de sentence que l'acquittement ou la mort), les amalgames d'accusés sans lien se généralisent. Le bilan, si l'on compte les exécutions sans jugement, tourne autour de 35 000 à 40 000 morts. Entre 100 000 et 300 000 suspects furent emprisonnés. Les tribunaux révolutionnaires prononcèrent 17 000 condamnations à mort. D'octobre 1793 à juin 1794, 11 000 sentences furent prononcées et 2 600 en juin et juillet 1794. Seize pour cent des condamnations eurent lieu à Paris et 51 % dans les régions en sécession. Soixante-onze pour cent des condamnés appartenaient au tiers état, 8,5 % à la noblesse et 6,5 % au clergé.

Cette Terreur révolutionnaire était conçue par ses initiateurs comme un instrument de défense intérieure et extérieure ; elle permettait aussi d'imposer des mesures économiques radicales et la centralisation jacobine : quand la vertu ne suffit plus, la terreur devient la force contraignante qui fait l'unité révolutionnaire et défend la révolution contre ses ennemis.

La terreur soviétique au ^{xx}e siècle présente les mêmes traits – amalgame, justice expéditive, définition très large de catégories de suspects, épuration continue du corps social et des groupes dirigeants eux-mêmes –, mais à une échelle agrandie et avec une efficacité industrielle.

De 1917 à 1921 se déroule une première période de lutte contre les groupes adverses (les armées russes blanches, les socialistes, la bourgeoisie), correspondant à l'étape d'instauration du nouveau pouvoir. À partir de 1927-1928, les ennemis de classe, ceux à qui imputer les échecs du nouveau régime (cadres, paysans opposés à la collectivisation), sont la cible. À partir de 1934, la menace stalinienne s'en prend à la société tout entière à travers purges, répression quotidienne et grands procès politiques. L'étude des anomalies des statistiques démographiques soviétiques a permis d'évaluer le nombre des exécutions à pas moins de 1 million ; la population des camps (le goulag) oscilla en permanence entre 8 et 15 millions de *zeks*, avec un pourcentage de mortalité annuelle de 10 %. Au total, le bilan est d'une vingtaine de millions de morts en vingt ans.

4. Le terrorisme

Le développement spectaculaire du terrorisme intérieur et international depuis les années 1960 a paru introduire une dimension radicalement nouvelle dans la vie politique. Ce n'est pas complètement faux, mais il faut rappeler que cette forme d'action a une longue histoire.

La forme la plus ancienne du terrorisme est le tyrannicide qui vise un changement radical de pouvoir à travers la mort du tyran. Le terrorisme, c'est aussi l'assassinat systématique des ennemis politiques, l'intimidation par la terreur : on peut remonter jusqu'aux Sicaires de la révolte des Zélotes en Palestine en 66-73 après J.-C., ou aux Assassins (*Haschichins*) du ^{xi}e au ^{xiii}e siècle en Syrie, qui tuaient préfets, gouverneurs, califes et essayèrent de tuer Saladin.

Le terrorisme moderne naît au ^{xix}e siècle, époque des théoriciens de la conspiration et du coup d'État comme Buonaroti, Blanqui, Bakounine et Netchaïv. La seconde moitié du ^{xix}e siècle vit se multiplier les groupes anarchistes et les attentats terroristes : terrorisme de *Narodnaya Volya* en 1878-1881, puis des sociaux révolutionnaires de 1902 à 1911 en Russie, terrorisme des minorités irlandaise, macédonienne, serbe, arménienne, des groupes ouvriers anarchistes en France, aux États-Unis ou en Espagne. La profession de roi ou de chef d'État devint très dangereuse. En 1878, c'est l'attentat de Vera Sassoulitch contre le préfet de police de Saint-Pétersbourg Trepov. La même année 1878, Guillaume I^{er}, Alphonse XII, le roi Umberto d'Italie sont victimes d'attentats manqués. En 1879, Alexandre II échappe à deux attentats, de même en 1880 ; il finit par être tué en 1881, la même année que le président américain Garfield. En 1882, c'est au tour de la reine Victoria d'échapper à la mort. En 1887, il y a deux complots contre Alexandre III. Les années 1880-1894 sont les années des groupes anarchistes en France : en 1894, le président Sadi Carnot est tué par Caserio. En 1898, l'impératrice Élisabeth d'Autriche (Sissi) est tuée ; en 1900, le roi Umberto d'Italie. En 1900-1901, se produisent deux attentats contre Guillaume II d'Allemagne. En 1901, le président américain McKinley est assassiné par un anarchiste. En 1912, il y a de nouveau un attentat contre Alphonse XII. En 1908, le roi du Portugal Carlos I^{er} est assassiné et en 1912 Victor Emmanuel III d'Italie est victime d'un attentat. Quant aux attentats à l'explosif, ils étaient très nombreux : en 1892, on en compta 500 aux États-Unis, plus de 1 000 à travers l'Europe.

Cette explosion du terrorisme a des raisons variées : la tradition du

banditisme héroïque (Serbie, Macédoine, Arménie), des restes de romantisme tragique (l'assassinat comme un des beaux-arts), une conception mécaniste de la prise du pouvoir, le constat du retard des masses sur une avant-garde éclairée. Sans oublier le rôle essentiel des techniques nouvelles : explosifs (dynamite), armes de poing (revolvers à barillet).

D'une manière peu différente, le terrorisme de la seconde moitié du ^{xx}e siècle a cherché à être l'instrument d'une avant-garde organisée auprès de masses retardataires qu'il fallait amener à la prise de conscience et mobiliser (groupes terroristes européens des années 1970, comme la Fraction armée rouge allemande ou les Brigades rouges italiennes). Ou alors il entendait peser sur les évolutions politiques en éliminant des chefs d'État gênants (assassinat d'Anouar el-Sadate en Égypte en 1981, de Mohamed Boudiaf en Algérie en février 1992, d'Itzaak Rabin en Israël en 1995).

En revanche, la manière dont le terrorisme devient un instrument de politique internationale entre les mains de certains États, ou de groupes internationaux religieux, est un élément nouveau sur lequel nous reviendrons plus loin.

5. Les guerres civiles

Les guerres civiles sont l'occasion de violences indescriptibles : tortures, exécutions sommaires, mutilations, viols, meurtres de masse. Une *ultraviolence* caractérise ces situations où l'effondrement de la communauté laisse les adversaires sans aucune règle partagée qui ritualiserait au moins l'affrontement.

C'est cette ultraviolence qu'on trouve dans la cruauté de la *Violencia* colombienne qui se poursuit depuis les années 1950, dans les affrontements entre rebelles et forces de l'ordre au Pérou ou au Guatemala dans les années 1990, dans les guerres ethniques qui, de 1992 à 1995, ont ravagé l'ex-Yougoslavie après la reconnaissance de la Croatie et de la Slovénie, ou dans l'affrontement en Algérie entre l'État et le *gia* (Groupe islamiste armé) depuis 1993. Les guerres civiles africaines récentes (Sierra Leone, Liberia, Congo, Côte-d'Ivoire) sont du même type.

IV. Criminalité et délinquance

Beaucoup de discours récents sur la violence se concentrent sur la criminalité, sa prétendue montée et l'insécurité qu'elle engendre.

D'un point de vue historique, la progression de la violence criminelle est loin d'être établie.

Certes, les statistiques d'actes violents, notamment contre les personnes, sont en progression, mais le recensement des délits (dépôt de plaintes) est incomparablement plus précis que par le passé et, avec l'évolution du droit et la demande accrue de répression, de nouveaux délits viennent régulièrement s'ajouter aux anciens. L'historien a plutôt le sentiment que les sociétés modernes sont plus pacifiques que celles du passé, parce que les mœurs se sont civilisées et les contrôles sociaux étendus et affinés – mais elles y sont aussi plus sensibles. D'où le sentiment qu'il y a plus de violence.

À la différence du passé, les sociétés que nous connaissons jouissent d'une sécurité qui ne dépend pas seulement de la faible criminalité, mais au moins autant de la solidarité collective, des systèmes d'assurance et de sécurité sociale, d'un espace de circulation supposé homogène et libre, de la régulation de multiples aspects de la vie par l'État. Même les catastrophes naturelles y font l'objet d'indemnisation. Sur ce fond de sécurité garantie grandissante, les comportements criminels et délinquants sont perçus avec une anxiété disproportionnée – qui ne doit pas surprendre ni faire perdre le sens critique.

Nous avons peu d'indications quantitatives solides pour le passé lointain, mais notre ignorance n'est pas complète. Une violence quotidienne extrême fut la fatalité de larges périodes du passé. En ce qui concerne le Moyen Âge et le début des Temps modernes, les historiens les plus sérieux s'accordent pour reconnaître l'insécurité de la vie quotidienne et l'omniprésence de la violence dans les rapports humains. Dans les villes, les bagarres et les rixes étaient fréquentes. Les sorties la nuit étaient impossibles. Les vols étaient redoutés presque autant que les violences physiques (faute de banques où déposer son argent). Les criminels s'associaient en bandes, depuis celles de petits voleurs jusqu'au brigandage organisé. Ces bandes se recrutaient parmi les anciens soldats, les étudiants en rupture d'université, les vagabonds. Les législations répressives contre les vagabonds étaient tout particulièrement destinées à contrôler ce milieu flottant. Cette criminalité urbaine allait de pair avec une extrême brutalité de la vie, avec la pauvreté et les handicaps ; elle tenait aussi à la marginalisation des groupes déracinés par les changements ruraux, les cataclysmes et les épidémies. Les individus

partaient vers les villes, et la communauté ne pouvait plus assurer sa propre régulation de la violence et de la délinquance.

Si l'on envisage l'évolution de la criminalité depuis le xix^e siècle à partir des statistiques sanitaires ou judiciaires, on constate à peu près partout une régression des homicides. Voici, à titre d'exemple, le tableau du taux d'homicide pour la France depuis 1825 :

<i>Années</i>	<i>Nombre</i>	<i>Taux</i>
1825-1830	436	1,37
1831-1840	397	1,19
1841-1850	408	1,17
1851-1860	332	0,92
1861-1870	300	0,79
1871-1880	352	0,96
1881-1890	397	1,04
1891-1900	373	0,97
1901-1910	427	1,09
1921-1930	448	1,11
1931-1938	372	0,89
1946-1950	374	0,91
1951-1960	170	0,39
1961-1970	219	0,45
1971-1975	240	0,46

Même si l'on tient compte d'une légère remontée durant les vingt dernières années, il n'en reste pas moins que le taux des années 1970 est trois fois plus faible que celui de la période 1825-1830.

Cette évolution se confirme pour les violences physiques graves entraînant incapacité ou mort.

Si, en revanche, on intègre aux violences criminelles les atteintes à la propriété, l'appréciation est différente ; mais il faut alors prendre garde que ces atteintes aux biens se produisent au sein de sociétés d'abondance, d'assurance et d'archivage où le vol n'a plus la même gravité et s'est banalisé. Quand Harpagon dans *L'Avare* perd sa cassette, il perd tout son argent. Quand on nous vole notre carte bancaire, nous en recevons une nouvelle sous quarante-huit heures et une assurance couvre la plus grande partie des conséquences du vol.

Une histoire de la violence, malgré ses incertitudes et ses limitations, met donc en évidence le mouvement de civilisation progressive des mœurs dont le sociologue Norbert Elias a fait le diagnostic, en suivant la naissance et le développement des manières et de la politesse, la

progression du raffinement et la répression de l'agressivité. Ce processus a cependant pour contrepartie la montée des contrôles sociaux, la mauvaise conscience et le malaise qu'ils engendrent.

V. Violences dans la sphère privée

Le contrôle plus efficace des violences physiques et ouvertes, une moindre passivité face aux hiérarchies et répressions, la pénétration du droit dans des secteurs longtemps protégés de la vie privée, tout cela concourt à la prise en compte de violences « privées », jusqu'ici à peine perçues, considérées comme inévitables ou normales et sans grande importance. On classe dans cette catégorie :

- les « incivilités », c'est-à-dire des atteintes légères aux personnes et aux biens, peu graves mais qui contribuent à la dégradation de la sociabilité et de la vie quotidienne ;
- la violence carcérale (violence des conditions de vie et des relations entre détenus) longtemps considérée comme partie intégrante de la peine ;
- les violences scolaires qui sont le fait d'enfants qui transportent à l'intérieur de l'école leurs modes de comportement brutaux, qui ne voient pas l'intérêt de l'éducation, qui vivent la relation aux professeurs et aux adultes comme un manque de reconnaissance envers eux, qui ne supportent ni discipline ni hiérarchie ;
- les violences conjugales et domestiques qui se produisent à l'intérieur des couples et de la famille et tiennent, à des degrés divers, au machisme et au sexisme toujours forts chez les hommes, à l'alcoolisme et aux vicissitudes de la vie sexuelle et de la vie affective. Elles se traduisent aussi bien par des agressions physiques (femmes battues) que sexuelles et morales ;
- le harcèlement moral facilité par les moyens de communication (courriers, mails, appels téléphoniques, diffusion de rumeurs, diffamation non publique) ;
- la maltraitance des enfants, maltraitance physique, morale mais

surtout sexuelle (abus sexuels) ;

- la maltraitance envers les personnes âgées, en augmentation compte tenu du vieillissement de la population ;
- le harcèlement au travail, dans l'administration ou dans les institutions, qui a conduit à la création d'un délit de harcèlement et conduit dans de nombreuses autres situations à mettre en place des médiations (médiateur des entreprises, médiateurs de l'administration) ou des défenseurs des droits.

Chapitre III

Violence, technologie et communication

Les sociétés traditionnelles brutales mais aux moyens de destruction limités ont été remplacées presque partout par des sociétés industrielles techniques, aux grandes capacités de destruction, mais où la violence est rationalisée et contrôlée au même titre que la plupart des actions.

La rationalité de gestion et d'instrumentation qui y prévaut valorise la résolution des conflits en condamnant le recours à une violence désordonnée et « sale ». Il y a ainsi contradiction entre des capacités de violence énormes et un idéal de fonctionnement rationnel et pacifié. Cette antinomie n'est pas étrangère à notre hypersensibilité à la violence et à nos attitudes ambiguës vis-à-vis d'elle.

Il faut tout de suite nuancer cette opposition entre deux sortes de société, l'une qui serait « primitive » et l'autre « civilisée ».

Le monde contemporain, même globalisé, n'est en effet pas homogène ; il est fait de pays et de communautés vivant à des âges parfois très différents. Les phénomènes de violence y sont disparates. Il subsiste aujourd'hui des cas de violence communautaire analogues à ceux des révoltes paysannes des ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles (en Amérique latine, notamment au Brésil, et dans les pays de la cordillère des Andes). Il reste des mouvements millénaristes : au Pérou ou au Mexique, mais aussi au sein des pays développés comme en témoigne le succès des sectes. Certains aspects du terrorisme sont anciens et même archaïques dans leurs revendications mais contemporains dans leur organisation internationale (Irlande du Nord, Pays basque). Les guerres civiles et violences interethniques (ex-Yougoslavie, Ruanda et Burundi en 1994 et 1996, Sierra Leone, Liberia) offrent le spectacle d'une violence intercommunautaire archaïque perpétrée avec des armes modernes.

Au sein même des sociétés, il y a tout autant de disparités. La violence des cités en crise ou des ghettos affecte par définition seulement certains quartiers. Le terrorisme de la secte Aum (attaques au gaz

sarin dans le métro de Tokyo en janvier 1995) s'est déclenché au sein d'un Japon dans l'ensemble très pacifique et calme.

En un mot, toute la violence aujourd'hui ne revêt pas le même visage, même si les moyens d'information mettent tout sur le même plan.

Quels sont les traits dominants de la situation contemporaine ?

I. Violence et technologie

Les sociétés contemporaines disposent de puissants moyens de destruction qui ne se limitent pas à l'arsenal nucléaire.

1. Diversité des instruments

Il y a des armes pour toutes les situations, tous les objectifs et toutes les bourses, depuis les matériels les plus sophistiqués en matière de missiles, d'avions, de moyens de guidage électronique, de guerre chimique ou d'armes d'infanterie à visée laser ou infrarouge, jusqu'aux plus simples, plus robustes (le fusil d'assaut kalachnikov) et moins coûteux (armes de chasse, explosifs à usage agricole, composants d'engrais comme le nitrate d'ammonium, cocktails Molotov artisanaux, bouteilles de gaz propane).

L'industrie de l'armement produit pour tous les marchés possibles, depuis la guerre des sables, la contre-guérilla ou le contre-terrorisme, jusqu'à la confrontation nucléaire universelle. Le commerce des armes est un des secteurs les plus actifs et les plus rentables du commerce international et les exportations permettent d'amortir le coût des programmes nationaux d'armement.

2. Caractère gradué et accessible des moyens, inégalité des adversaires

Cet arsenal doit répondre à la diversité des situations. Il y a des panoplies du maintien de l'ordre, de la lutte antiterroriste et de la bataille blindée. La puissance de la dissuasion nucléaire n'exclut pas les confrontations conventionnelles pour lesquelles des équipements spécifiques sont prévus selon les ennemis, les terrains d'opération et la nature des forces à affronter.

Le bas des gammes est très accessible. Certaines armes sont en vente libre ou presque : les armes de chasse, les explosifs à usage professionnel, les bouteilles de gaz. Les armements sont difficiles à surveiller (vols dans les dépôts d'armes, détournements de matériels en cours d'expédition). Il y a surtout la dissémination due au commerce des armes, aux trafics, aux détournements, ou à l'impuissance de certains États à contrôler leur stock, voire leur territoire. Tout cela favorise une large diffusion des armes, y compris d'armes redoutables.

Cette relative accessibilité conduit, sur le plan intérieur, à une remise en cause au moins partielle du monopole de l'État sur les moyens de la violence.

Dans les pays pauvres, les opposants peuvent, avec l'aide de puissances étrangères ou de trafiquants d'armes, être aussi bien, voire mieux équipés que les forces de l'ordre.

Dans les pays développés, la situation est différente. Les délinquants peuvent disposer d'armements lourds, mais les unités spéciales d'intervention (Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale, Raid) disposent de moyens sans commune mesure avec ceux de leurs adversaires. En matière d'équipements de pointe, l'avantage demeure aux forces répressives. Des preneurs d'otages qui ne sont pas prêts au sacrifice de leur vie n'ont aucune chance face aux forces spéciales, avec leur équipement et leur entraînement.

Au niveau international, la même dialectique de l'accessibilité et de la disproportion vaut. Comme on l'a vu avec les attentats du réseau al-Qaida depuis 2001, des groupes terroristes peuvent disposer d'armes redoutables ou les improviser avec beaucoup d'imagination. Quand il s'agit, en revanche, des armements lourds ou des armes de haute technologie, ceux qui détiennent les armes de dernière génération ont un avantage sur leurs rivaux. Reste à savoir s'ils sont prêts à affronter des pertes.

3. Sophistication, puissance, précision des armes

Les matériels militaires modernes font appel aux tout derniers progrès scientifiques : technologie de l'espace pour les vecteurs nucléaires, satellites militaires d'observation, d'alerte ou de positionnement (gps), avions d'observation et d'intervention sans pilote et drones,

technologie chimique pour les recherches (en principe interdites) sur la guerre chimique, technologie des matériaux pour les revêtements antiradar, les blindages, les équipements du personnel (vêtements, protections). Il faut insister tout particulièrement sur le développement des équipements de protection (casques, gilets pare-balles) et de l'assistance médicale. Les conflits font moins de morts, mais beaucoup plus de blessés graves et ensuite de vétérans invalides.

Il ne s'agit pas d'un simple transfert des découvertes scientifiques au domaine militaire. Les besoins militaires induisent et commandent le progrès scientifique et technique dans le secteur nucléaire, la robotique et l'automatique, dans le domaine de l'observation par satellites, celui de la physique des lasers, l'électronique, la simulation, etc.

La découverte de la bombe atomique a donné aux armées une puissance de destruction jamais vue auparavant. Les premières bombes A, comme celle lancée sur Hiroshima en 1945, avaient une puissance équivalente à 20 000 t de tnt. La plus petite bombe H a aujourd'hui une puissance d'un million de tonnes de tnt.

Le développement des armes nucléaires n'est pas allé seulement dans le sens de la production de bombes toujours plus puissantes, mais d'une gamme d'armes différenciée : des bombes « sales » ou propres (dégageant une plus ou moins grande radioactivité, avec plus ou moins de retombées), « habillées » ou non, de toutes tailles, des ogives nucléaires tactiques destinées au champ de bataille conventionnel. On cherche depuis peu à produire des armes nucléaires tactiques miniaturisées à très forte pénétration pouvant détruire des objectifs profondément enterrés.

La menace nucléaire a été jusqu'ici tellement dissuasive qu'elle est restée à l'état de menace. Pendant presque cinquante ans, la guerre froide et l'équilibre de la terreur ont stabilisé les blocs antagonistes sous le parapluie de la course aux armements. Après la fin de cet équilibre de la terreur, il faut faire face aujourd'hui aux problèmes de la dissémination nucléaire devenue courante, organiser le contrôle des filières de production existantes, gérer les conséquences des accords de limitation des arsenaux, notamment avec les retombées écologiques du démantèlement des armes et équipements.

L'informatique et les moyens automatiques de repérage, de simulation et de guidage ont entraîné une révolution militaire de la même importance que celle des armes nucléaires.

Les moyens de détection, de positionnement et de guidage, ceux de contre-mesure pour tromper l'adversaire ou neutraliser ses armes, les moyens de pilotage et de déclenchement automatique du tir sont désormais au centre de la bataille, que ce soit dans les airs ou sur le terrain.

La nouvelle puissance se traduit par la capacité de tirer de plus en plus vite de plus en plus de projectiles, par la possibilité de disperser d'un coup d'innombrables bombes et mines sur des objectifs choisis vers lesquels les projectiles sont guidés. Une quantité énorme d'informations est collectée, numérisée, analysée automatiquement par les ordinateurs qui transmettent leurs données aux servants ou à des automates. Les frappes sont, selon l'expression consacrée, « chirurgicales » et les combats peuvent se dérouler au milieu des populations civiles (combats imbriqués).

Le rassemblement de l'information et son analyse automatique permettent aux chefs militaires et politiques d'avoir en temps réel une connaissance détaillée du champ de bataille, des moyens à mettre en œuvre, de leurs coûts matériel et humain, des conséquences politiques et diplomatiques des options retenues.

4. La professionnalisation des servants

La technicité de ces armes et leurs difficultés d'emploi rendent indispensable une spécialisation des hommes. Dans la plupart des pays, la conscription a été abandonnée pour des armées de métier composées de professionnels. À l'allant patriotique du soldat-citoyen se substituent la compétence et les motivations du spécialiste – très différentes de celles du soldat. Les troupes de choc, les forces spéciales, les groupes d'intervention sont constitués de professionnels endurcis, unis par un esprit de corps reposant sur des automatismes acquis à l'entraînement. À quoi s'ajoutent les ingénieurs-soldats que sont officiers marins ou sous-marins, pilotes, servants de bases de missiles, personnels d'encadrement, spécialistes du génie, organisateurs de la logistique, sans oublier les agents de renseignements.

Ce mouvement de professionnalisation touche tous les domaines : non seulement la guerre proprement dite, mais aussi le maintien de l'ordre urbain, la lutte contre le terrorisme ou contre le grand banditisme. Un des aspects de la professionnalisation est que la formation est onéreuse. La formation d'un pilote d'avion est extrêmement coûteuse, s'adresse à des effectifs réduits et rend difficile de les sacrifier.

5. Coûts

Le coût de ces équipements est difficilement imaginable, surtout quand on sait qu'ils sont destinés à partir en fumée... Un avion de chasse coûte 40 millions de dollars, un char d'assaut 4 millions, un missile sol/sol Tomahawk 900 000. La majeure partie du coût vient de l'électronique embarquée et des dépenses de développement. Ce qui fait que les interventions, même pour les pays riches, butent rapidement sur des limites budgétaires, comme c'est le cas en Irak, en Afghanistan ou pour le conflit libyen en 2011.

La violence coûte non seulement en amont, mais en aval, c'est-à-dire par les dégâts qu'elle engendre : pays à reconstruire (Irak, Bosnie, Liberia, Mozambique, Liban, Angola, Afghanistan) ; saignées démographiques qui hypothèquent l'avenir ; coûts des pensions, indemnités et aides à apporter aux anciens combattants. Sans oublier des retombées moins évidentes : les victimes des champs de mines posées un peu partout dans le monde, les zones rendues impropres à l'agriculture par ces mines, les troubles psychologiques des populations traumatisées ou des militaires eux-mêmes – les héros finissent alcooliques ou avec un syndrome post-traumatique –, la socialisation des enfants à la violence et la réhabilitation des enfants-soldats.

6. Nouvelles technologies

Ces coûts et la difficulté à supporter des pertes humaines orientent les recherches vers toujours plus de technologie, avec la visée d'une violence administrée de loin par des automates ou d'une substitution à la violence de techniques d'incapacitation des adversaires (drogues non létales, substances chimiques incapacitantes).

II. Violence et communication

Les sociétés contemporaines sont quadrillées par les moyens de communication de masse (radio, télévision, journaux, photographie) et les réseaux d'information. Rien ne peut échapper à la communication, sinon par trop-plein et saturation. Le principe des sociétés démocratiques est celui du droit d'accès généralisé : droit d'accès aux documents, commissions d'enquête, principe de transparence des procédures et des acteurs. Ce principe est conforté

par celui de la visibilité commerciale qui est à la base de la publicité. Enfin, les canaux de la communication ont besoin sans cesse d'éléments à communiquer pour faire de l'audience.

La violence, qui vient interrompre le cours normal des choses, est un objet idéal pour les médias qui consomment essentiellement des faits divers et du sensationnel. D'où la fortune des actes de terrorisme : le terrorisme du Hamas ou du Hezbollah en Israël ou dans les territoires occupés, celui de l'ira (qui n'a pas fait plus de 2 000 victimes en vingt ans), les attentats du 11 septembre 2001 à New York ou du 11 mars 2004 à Madrid ont eu plus d'écho que la guerre Irak-Iran qui dura huit ans entre 1980 et 1988 et fit plus d'un million de morts.

Les médias, par définition, diffusent des informations indirectes : images photographiques, télévisuelles, bandes vidéo, messages enregistrés.

Ces informations, on peut les sélectionner, les monter, les légender, les commenter – les montrer ou ne pas les montrer. On peut aussi les retoucher, les truquer et même les fabriquer de toutes pièces (images de synthèse). Elles peuvent avoir une qualité professionnelle ou un aspect « amateur ».

À travers ces informations, ce ne sont pas les violences effectives qui comptent, mais ce que l'on en apprend et imagine.

La violence montrée ou diffusée a donc des caractéristiques bien particulières.

Présentée sous le signe de la transparence, elle est montrée dans les pays démocratiques sous la forme de clichés et de stéréotypes où les formes de la fiction contaminent et, de plus en plus, modèlent celles de la réalité. Elle est aussi banalisée : ce ne sont que violences qui succèdent à d'autres violences au fil de l'actualité. Elle est largement édulcorée et censurée pour être « tout public » ou « grande écoute » (avec des différences de sensibilité selon les pays : les images diffusées par les médias espagnols ou allemands sont plus crues que celles des médias français ou américains).

Cette mise en forme tend, en général, à l'esthétiser. La violence prétendument « vraie » du reportage rejoint la violence stylisée des fictions qui, de leur côté, s'efforcent de « faire vrai comme la vie ».

On a discuté et discutera indéfiniment pour savoir si les films violents ont une influence sur l'agressivité des spectateurs, en particulier des enfants. Les travaux expérimentaux, avec tout ce qu'ils ont d'artificiel,

établissent indiscutablement une corrélation entre observation de la violence et agression, essentiellement par augmentation de l'excitation des sujets étudiés – sauf que ceux qui regardent des films violents ne sont pas dans la rue... Quoi qu'il en soit de la corrélation en laboratoire, les images de la violence contribuent surtout à la faire voir comme plus fréquente, plus normale et moins redoutable qu'elle n'est et, somme toute, acceptable. L'expérience qu'ont désormais les jeunes générations de jeux vidéo ultraviolents modifie encore la perception de la violence à travers le filtre des appareillages et des écrans informatiques.

Les images ont une telle importance que l'information sur la violence est un enjeu de l'affrontement. Il s'agit de maîtriser non seulement le conflit mais la manière dont il apparaît. Les adversaires se combattent en présence de tiers : l'opinion publique nationale et/ou internationale. Les armées ont leurs services cinématographiques, leur service d'information, leurs officiers de presse, leurs conseillers en communication. Les terroristes donnent des conférences de presse à grand spectacle, même clandestin. Parmi les revendications des groupes terroristes figurent souvent des exigences de diffusion de messages ou d'accès aux médias. Le caractère spectaculaire des actions suffit en général à garantir cette couverture, mais le terrorisme international récent a fait montre d'un savoir-faire médiatique exceptionnel. Certains groupes terroristes mettent en circulation des vidéos de décapitation d'ennemis ou diffusent des photographies particulièrement choquantes de victimes afin de terroriser leurs adversaires, mais aussi d'entretenir l'indignation dans leur propre camp.

Les pays de liberté d'information se retrouvent dans une position plus difficile que les pays qui contrôlent l'information et qui peuvent faire apparaître leurs opposants comme des bandits, des parasites ou des fous. Un contrôle effectif de l'information nécessite d'autre part un embargo efficace sur les technologies de la communication. Des pays comme le Vietnam et la Chine s'efforcent, par exemple, de contrôler les accès de leurs ressortissants au réseau Internet. Les autorités égyptienne et tunisienne renversées par les révolutions du « printemps arabe » n'y sont pas parvenues.

III. Jusqu'à quel point les sociétés contemporaines sont-

elles vulnérables ?

Les sociétés contemporaines sont vulnérables à la violence en raison de leur complexité.

Leur fonctionnement repose sur la division du travail à l'intérieur comme à l'extérieur, sur les échanges économiques nationaux et internationaux, sur des réseaux de communication et de transport qui nécessitent une organisation complexe, notamment en matière d'information et de logistique des transports. Commerce, échanges, tourisme multiplient les déplacements et brassent les populations. La sécurité y est considérée comme un droit ; la tolérance à la violence et à la brutalité est, par ailleurs, faible.

Les attentats ou menaces d'attentats dans les gares ou les aéroports, les prises d'otages et enlèvements, les détournements d'avion constituent des défis pratiquement impossibles à prévenir totalement. Quelques individus réunis en syndicat criminel, des groupes décidés peuvent causer des dégâts importants, obtenir des effets publicitaires considérables, créer la peur et, en retour, susciter des mouvements d'opinion dangereux, peser sur des élections.

Pourtant, cette vulnérabilité a des limites.

Dans ces sociétés apparemment fragiles, les institutions et les acteurs sociaux mettent continuellement au point des mécanismes de délimitation et d'isolation des effets, des moyens de prévention et des doubles sécurités. Les systèmes d'assurance et de réassurance sont des réponses de cette sorte, comme le sont les mesures d'alerte, de vigilance et de dissuasion. Lorsque, au début des années 1970, commença la vague des détournements d'avion, la surprise fut totale ; puis des solutions furent ébauchées, avec des réussites et des erreurs : agents de sécurité dans les avions, systèmes de détection et de fouille, établissement du portrait psychologique robot du pirate pathologique, création de fichiers de voyageurs suspects, contre-terrorisme et travail de renseignement, organisation de brigades antiterroristes spécialement entraînées et équipées. Après les détournements d'avion civils du 11 septembre 2001, ce sont des méthodes de cette sorte qui ont été perfectionnées, au prix de mesures contraignantes pour les voyageurs et de remises en cause des libertés fondamentales (*Patriot Act* aux États-Unis).

Dans le même ordre d'idées, l'apparition de nouvelles formes de criminalité a entraîné non seulement une adaptation de la police, mais

encore la mise au point de techniques nouvelles de protection des banques et de transfert des fonds, le développement de moyens de paiement nouveaux (monnaie électronique).

Il se produit ainsi un mouvement continu de rationalisation et de ritualisation. La violence se banalise, mais en même temps elle se voit opposer des parades. Aux technologies de la violence répondent sans cesse des contre-technologies.

Chapitre IV

La violence « moderne » : stratégie, terreur, déportation

Contrairement à ce que disent ceux qui répètent que la violence « est toujours la pire des solutions », le recours à la violence est souvent loin d'être irrationnel : la violence est un excellent moyen pour aboutir à des fins si l'on tient compte rationnellement de ses coûts et de ses bénéfices. Cela vaut en politique internationale comme en politique intérieure, pour les individus comme pour les groupes et les États. L'époque moderne, notamment depuis les années 1945, a été celle d'une violence instrumentale utilisée dans les relations stratégiques, pour gouverner par la terreur, pour contrôler ou déporter des populations.

I. Stratégies de la violence

Durant la période de la guerre froide (1945-1990), les relations d'hostilité entre les États-Unis et l'Union soviétique ne débouchèrent pas sur la guerre ouverte. En revanche, les conflits localisés ou intérieurs furent nombreux. C'étaient soit des abcès de fixation pour la rivalité des deux camps (guerre de Corée en 1950, guerres du Vietnam entre 1946 et 1975, guérillas sud-américaines des années 1960 et 1970), soit des conflits interminables auxquels les grandes puissances ne s'intéressaient pas parce que leurs enjeux étaient minimes et lointains (Angola, Mozambique, Colombie).

L'équilibre de la guerre froide n'empêchait nullement ces conflits locaux mais, en limitant le nombre des acteurs et en simplifiant l'intérêt des acteurs principaux, il rendait les situations relativement prévisibles et surtout circonscrivait les affrontements. Tout conflit localisé recevait une signification et une place dans le jeu mondial des équilibres.

Dans une perspective stratégique de cette sorte, diplomatie, politique,

menace et terrorisme s'entremêlent : la violence continue la politique par d'autres moyens. Elle est prise dans une suite de marchandages, d'incitations, de menaces, de contraintes et elle est relayée à son tour par d'autres formes d'interaction. Le conflit israélo-palestinien est, depuis près de soixante ans, exemplaire de cette intrication.

Violence et menace s'étaient l'une l'autre : il s'agit de manifester ses revendications et d'assurer l'adversaire de leur crédibilité. Les adversaires ne jouent pas seuls : ils ont à compter avec des spectateurs (alliés, voisins, communauté internationale, organismes internationaux, ong) dont le soutien ou l'hostilité sont importants. Campagnes d'information et de désinformation, initiatives spectaculaires, provocations sont ici décisives.

Ces stratégies supposent une communication entre les adversaires au sein même de l'affrontement : il faut qu'ils puissent interpréter leurs mouvements respectifs. Un consensus est indispensable au sein même de l'affrontement, mais il n'est pas toujours facile à établir ou à maintenir. Les buts poursuivis par des groupes terroristes comme les Brigades rouges en Italie (années 1970) ou Action directe en France (années 1980) ont été parfois si obscurs que les autorités avaient du mal à répondre aux demandes ou aux menaces. C'est ce qui s'est passé au printemps 1978 durant l'enlèvement, suivi du meurtre, d'Aldo Moro, le Premier ministre italien. En revanche, le terrorisme d'origine iranienne contre la France (attentats terroristes de l'automne 1986) a toujours été clairement lié à des moments cruciaux de la négociation sur le contentieux financier franco-iranien à la suite du renversement du shah d'Iran. Les manœuvres militaires chinoises dans le détroit de Formose au printemps 1996 n'ont pas été simples à déchiffrer pour les diplomates. De même, les opérations agressives de la Corée du Nord dans la zone démilitarisée entre les deux Corées, ou sa poursuite d'un programme d'armement nucléaire, laissent perplexes les observateurs.

Quand on choisit cette voie, les risques sont ceux d'une escalade du conflit. La radicalisation du terrorisme intérieur en Europe dans les années 1970 en fut un exemple : les militants de la Fraction armée rouge en Allemagne (Bande à Baader), ou des Brigades rouges en Italie, ont commencé par des démonstrations et des manifestations violentes ; ils sont passés ensuite à des actions spectaculaires contre des cibles symboliques, puis à l'assassinat politique et parfois à la délinquance tout court. Chaque fois, les réponses de la police et les réactions indifférentes ou défavorables de l'opinion publique conduisaient à un pas de plus dans l'escalade. En France, au début des années 1970, aussi bien les groupes maoïstes que des groupes socioprofessionnels (viticulteurs) s'engagèrent dans une surenchère

qui menait au terrorisme (plasticages de perceptions, enlèvements de fonctionnaires ou de cadres d'entreprises) et à des manifestations meurtrières. En mars 1976, à Montredon-les-Corbières, les affrontements entre viticulteurs et crs firent deux morts par balles.

Devant le risque que la situation échappe aux adversaires, ceux-ci peuvent s'entendre pour ne pas dépasser certaines limites et ne pas sortir de certaines formes. Il y a alors ritualisation du conflit. Ainsi, dans les pays démocratiques, la manifestation de masse est une forme ritualisée d'affrontement : les adversaires montrent symboliquement leur nombre avec l'intention de ne pas utiliser la force, tout en laissant entendre qu'ils le pourraient, s'il le fallait. Les manifestations en faveur de l'école privée en France au printemps 1984, les manifestations de défense du secteur public à l'automne 1995, la marche sur Washington d'un million de Noirs organisée par Louis Farrakhan, leader de la Nation d'Islam aux États-Unis durant le mois d'octobre 1995, sont des exemples de cette forme d'affrontement symbolique.

Les bénéfices d'une stratégie de la violence sont réels. Ce qu'il est convenu d'appeler le « terrorisme » palestinien a plus compté dans les années 1970 et 1980 pour la reconnaissance du fait palestinien que tous les appels au droit. De même, les manifestations ouvrières et les grèves du xix^e siècle firent reconnaître les syndicats ouvriers et contraignirent les gouvernements bourgeois au réformisme.

Les limites à l'usage de la violence tiennent aux risques de dérapage dans l'escalade, ou à l'imprévisibilité introduite par ceux qui n'ont rien à perdre ou rien à gagner, ceux qui refusent de jouer le jeu ou qui n'y comprennent rien : les désespérés, les fous et les imbéciles. Quant à l'escalade, elle bascule dans la déraison lorsque l'un des adversaires cesse de partager le consensus minimal sur lequel repose la ritualisation du conflit.

C'est ce qui se passa dans les conflits intérieurs des années 1970 en Amérique latine. Ancrée dans les conceptions de la guérilla populaire et de la prise de pouvoir révolutionnaire, la stratégie des opposants au Venezuela de 1960 à 1963, en Uruguay de 1970 à 1973, comptait sur la protection de la légalité pour se lancer dans la conquête violente du pouvoir. Les défis de plus en plus importants lancés aux autorités détruisirent le consensus minimal entre adversaires. En Uruguay, au Brésil, en Argentine, la délégalisation de la vie politique alla de pair avec une répression sauvage faite d'arrestations, de tortures et de disparitions.

II. Formes de la terreur

On tend actuellement à identifier le terrorisme à l'action de groupes anti-étatiques qui mèneraient une guerre internationale. Ce n'est probablement pas faux, mais il ne faut pas singulariser à l'excès cet usage de la terreur. Le terrorisme n'est pas nouveau et les États aussi peuvent être terroristes.

Dans la tradition de l'État de droit, l'État est la forme institutionnalisée du pouvoir. Il substitue la règle à l'arbitraire et dispose du monopole de la violence légitime, en contrepartie de quoi les sujets ou citoyens attendent de lui la sécurité. Parler de monopole de la violence signifie que la violence de l'État est exercée selon des lois : la force est exercée en conformité avec des règles.

Qui dit règle dit régularité, continuité et caractère public : une loi ne peut être ni secrète ni rétroactive (si elle était rétroactive, elle aurait été secrète au moment de la prétendue infraction) ; elle ne peut non plus valoir une seule fois. En d'autres termes, la violence exercée par l'État, même par un État autoritaire, reste soumise à des limitations légales.

Le terrorisme d'État se débarrasse de ces limitations légales.

Il peut le faire de diverses manières.

L'usage discriminatoire des lois selon les individus ou leurs appartenances ethniques (lois antisémites dans l'Allemagne nazie ou dans la France de Vichy), la création de tribunaux d'exception, la loi martiale, la loi d'exception, l'état de siège ou d'urgence constituent autant d'aspects d'une délégalisation de la vie politique.

La loi révolutionnaire sur les Suspects du 17 septembre 1793 en France ou le Code pénal soviétique de 1926 sont des exemples de cette délégalisation légale. Ainsi, le Code pénal soviétique de 1926 rangeait parmi les crimes d'État la simple présomption d'espionnage, ou les relations donnant lieu à la présomption d'espionnage, les dégradations causées à l'industrie, aux transports, au commerce, à la circulation monétaire, les intentions terroristes, les appels à renverser, porter atteinte ou affaiblir le pouvoir soviétique, la non-dénonciation des criminels d'État, etc. Les régimes répressifs sud-américains des années 1970 ont procédé de manière analogue. En 1972, lors de sa lutte contre la guérilla urbaine des *Tupamaros*, le Gouvernement uruguayen déclara l'état de guerre interne qui suspendait les garanties

individuelles, instituait la détention préventive indéfinie, interdisait tout droit de communication aux détenus. Cet état de guerre interne fut prorogé sept fois dans l'année et finalement remplacé par une loi sur la sécurité de l'État qui maintenait la suspension des garanties individuelles. De même, la junte chilienne du général Pinochet (coup d'État de 1973) fit des lois qui n'étaient pas publiées aux journaux officiels.

La légalité peut aussi être court-circuitée. Les services de renseignement et de police, les services parallèles prennent alors le premier rôle : ils arrêtent, enlèvent, torturent et font disparaître les opposants. Les militaires argentins firent disparaître une trentaine de milliers d'opposants exécutés sommairement après torture dans des centres spécialisés au cours de la lutte contre les *Montoneros* en 1976-1977. Les forces de police irakiennes sous Saddam Hussein avaient des comportements analogues.

Pour mieux contourner la légalité, les forces répressives peuvent s'effacer derrière des groupes paraétatiques, des milices, des brigades spéciales de défenseurs de la patrie : tels furent les escadrons de la mort qui ont sévi en Argentine, au Brésil, au Guatemala, au Salvador, telles furent les brigades de « Patriotes » en Afrique ou les commandos nationalistes serbes ou haïtiens.

La généralisation de la torture et des disparitions est une autre caractéristique de cet usage de la terreur. La torture a moins pour but de recueillir des renseignements que d'humilier et de briser les victimes, de les terroriser, de faire des exemples qui terroriseront les proches, les amis, les voisins et, de proche en proche, toute la société. De même, des citoyens disparaissent sans que l'on sache ce qu'ils sont devenus. Le résultat, c'est l'atomisation du champ social, la disparition de la vie publique, la défiance et la peur, le repli angoissé sur soi. Le terrorisme d'État pratique à une échelle industrielle la politique qu'Aristote attribuait au tyran, et il aboutit au même résultat : la dépolitisation de la vie.

Les régimes totalitaires fonctionnent d'une manière moins spectaculaire en mettant en place des systèmes bureaucratiques de contraintes, d'incitations et d'exclusions. Si tout pouvoir repose en dernier ressort sur la force physique, l'obéissance peut être obtenue à moindre coût par des incitations de type économique ou financier, par la persuasion et l'influence, par la distribution de postes et de prébendes. L'information et la communication permettent d'obtenir l'adhésion, de manipuler les mécanismes de persuasion et de mettre en condition les esprits. Les dépendances et incitations économiques

pèsent sur la conformité sociale. Les citoyens peuvent obéir (ou simplement se tenir tranquilles) parce qu'ils ont peur de la répression, parce qu'ils donnent leur adhésion idéologique ou parce qu'ils y ont tout bêtement intérêt.

Les régimes totalitaires manipulent toutes ces dimensions de l'obéissance. La violence y subsiste en fin de chaîne sous la forme de la répression des dissidents ou des opposants trop entêtés : des exemples périodiques garantissent la crédibilité de la répression. Le plus souvent, les choses se passent en douceur. Le quadrillage de la population par la propagande, la formation idéologique en cours de scolarité et sur les lieux de travail, le monopole de l'information, l'embrigadement dans les organisations de la jeunesse, les appareils syndicaux, les partis du pouvoir permettent un encadrement de la majorité des individus. Ceux-ci dépendent aussi du pouvoir pour leur subsistance, leur logement, les soins, leurs déplacements par le biais de l'organisation de l'économie et de la société. L'adhésion au système est récompensée par des privilèges ou de moindres maux. Tels étaient les privilèges de la *nomenklatura* dans les pays socialistes de l'Est. Ce sont encore ceux de la classe dirigeante chinoise ou des oligarchies africaines. À l'inverse, le retrait ou l'opposition se paient plus ou moins cher : tracasseries administratives et surveillance policière, inaccessibilité de certains emplois, difficultés d'éducation des enfants. Jusqu'au moment où, d'exclusion en exclusion, le citoyen se retrouve en position de dissident ou d'exclu : sans emploi, sans permis de conduire, sans téléphone, sans passeport extérieur ou intérieur, sans couverture sociale, sans carte d'identité.

III. Les déplacements de population

Le ^{xx}e siècle aura été le temps des transferts forcés de population. Jamais le nombre de personnes déplacées ou réfugiées n'aura été aussi considérable. Politique et logistique se sont ici donné la main.

Durant la période des guerres entre 1914 et 1946, de nombreux transferts forcés eurent lieu : exodes devant les invasions (1914, guerre sino-japonaise, 1940) ou lors des changements de pouvoir (exode des républicains espagnols en 1938), mais aussi transferts forcés qui constituaient déjà des cas de nettoyage ethnique, des manières de se débarrasser de minorités encombrantes ou de s'assurer

la colonisation d'une province nouvelle.

Le stalinisme a pratiqué les transferts de populations et les déportations à très grande échelle, aussi bien pour créer de nouveaux peuplements dans des régions déshéritées du territoire (Sibérie, républiques d'Asie centrale) que pour venir à bout de minorités d'opposants (Ukraine, républiques du Caucase), ou dans le cadre de la répression et de l'imposition de la terreur sur la société (goulag).

L'Allemagne nazie de Hitler entre les années 1935 et 1945 a mis sur pied un système concentrationnaire aussi monstrueux que perfectionné, organisant la déportation des Juifs, des opposants et de minorités vers des camps de concentration où ils étaient exterminés.

Les années qui ont suivi la chute du mur de Berlin ont, de nouveau, vu l'utilisation systématique de la violence pour provoquer des exodes massifs de populations : nettoyages ethniques pratiqués par les Serbes et les Croates les uns contre les autres, ou contre les musulmans bosniaques, massacres de Hutus au Ruanda, qui ont entraîné le déplacement de deux millions de personnes, déplacements de Tibétains par les occupants chinois, fuite de *balseros* cubains en 1995 vers le Sud des États-Unis.

Le nettoyage ethnique s'accomplit à force d'exécutions sommaires, de viols systématiques des femmes, de destructions des biens. Cette terreur, amplifiée par la rumeur, fait fuir les populations. Ce n'est, encore une fois, pas une nouveauté dans le xx^e siècle – l'Armée rouge soviétique dans son avance vers Berlin en 1945 a systématiquement pratiqué le viol à des fins de terreur sur plus d'un million de femmes allemandes.

Chapitre V

Nouvelle violence internationale, nouveaux concepts

Depuis la chute du mur de Berlin en novembre 1989 et la désintégration du bloc socialiste qui a suivi, les conflits locaux et régionaux sont plus visibles et ils présentent de nouveaux caractères.

Il est souvent difficile de distinguer entre conflit interne à un État et conflit entre États. C'est le cas en Afrique où les affrontements entre partis ou factions recourent souvent des clivages ethniques transfrontaliers antérieurs à la colonisation et sont alimentés par des acteurs internationaux et des pays riverains, avec pour résultat une internationalisation de fait de la crise intérieure, qui se voit ensuite redoublée par les interventions internationales de rétablissement de la paix.

D'autre part, beaucoup d'affrontements ne se déroulent plus sur des champs de bataille identifiables ni délimités. Ils interviennent au milieu des populations civiles, loin des enjeux effectifs des adversaires, dans les zones touristiques ou au milieu des villes. Ils opposent des parties dont certaines ne sont pas des États, mais aspirent à le devenir (Palestiniens, minorités de l'ex-Union soviétique, mouvements autonomistes ou indépendantistes, musulmans de Bosnie, Macédoniens, Albanais du Kosovo, Kurdes de Turquie ou d'Irak, Tamouls de Ceylan, etc.) et dont d'autres n'aspirent même pas à se constituer en États, qu'il s'agisse de mouvements terroristes comme al-Qaida ou de mouvements altermondialistes.

Ces conflits, ouverts ou larvés, naissent souvent de la décomposition des anciennes unités politiques ou de la faiblesse des États nationaux (décomposition de l'ex-Yougoslavie depuis 1991, revendications autonomistes des minorités de l'ex-Union soviétique, crise macédonienne et albanaise, conflits ethniques africains traversant les frontières coloniales, question kurde, crise coréenne). D'autres tiennent à des contextes régionaux instables, qui avaient été pour ainsi

dire « gelés » par l'équilibre de la guerre froide et sont de nouveau susceptibles de connaître des réorganisations politiques importantes : Émirats arabes et Koweït, Palestine, Corne de l'Afrique, pourtour de la Méditerranée, Chine et Taïwan, confins territoriaux de la Chine avec la plupart de ses voisins. D'autres enfin renouent avec des conflits religieux immémoriaux, voire de civilisation.

Ces conflits sont, pour la plupart aussi, abondamment couverts par les mass media globalisés. Ils déclenchent l'action des organismes internationaux chargés de la paix (onu, alliances régionales), celle des ong qui s'occupent d'assistance humanitaire. La présence de fortes populations immigrées dans les pays en dehors de la zone de conflit (forte minorité arabo-musulmane en France, Haïtiens des États-Unis, Ivoiriens de France, etc.) n'est étrangère ni à leur visibilité ni à leur impact éventuel loin de la zone d'origine. La résurgence de l'antisémitisme en France, pour prendre ce seul exemple, correspond en grande partie à l'importation du conflit israélo-palestinien au sein des populations françaises d'origine immigrée.

Ces conflits d'une nouvelle nature ne répondent qu'en partie aux définitions traditionnelles de la guerre et de la stratégie, ce qui rend nécessaire un effort de conceptualisation nouveau. On a vu ainsi apparaître un certain nombre de concepts inédits comme ceux de guerre préventive, de préemption, de guerre asymétrique, de guerre humanitaire, de terrorisme, d'hyperterrorisme, de guerre au terrorisme, de puissance impériale, de société civile internationale. Ce sont là autant d'expressions nouvelles qui correspondent aussi à ces réalités politiques et diplomatiques nouvelles et à des comportements stratégiques nouveaux – ou dont au moins nous devons essayer de penser et d'évaluer la nouveauté.

I. Un nouveau discours de la guerre ?

L'opposition tranchée qu'on serait tenté de faire entre une conception traditionnelle ou classique de la guerre et des conceptions contemporaines nouvelles est pertinente, mais seulement en partie.

Les êtres humains ont presque toujours et partout utilisé la force au service de leurs buts et ils se sont organisés pour le faire. Ils ont mis en œuvre des moyens matériels et humains pour pratiquer la violence et ont encadré leurs actions dans des règles aussi bien pour leur propre

usage que pour établir des interactions en partie réglées avec leurs adversaires : déclarations de guerre ou guerre-surprise, paix solennelles ou opérations de destruction totale de l'adversaire, formes de l'affrontement et lois du combat, traitement des blessés et des vaincus, etc.

La rationalisation de la stratégie par Clausewitz au début du xix^e siècle a constitué une étape majeure dans la constitution d'un discours de la guerre. Elle s'est produite dans une situation politique internationale déterminée et dans un état défini des techniques militaires. Cette conception de la guerre comme poursuite de la politique par d'autres moyens afin de contraindre la volonté de l'adversaire suppose en effet des acteurs souverains et rationnels s'affrontant dans des conflits d'intérêts identifiables et délimités. Elle est donc adaptée à l'âge des États souverains, puis du partage du monde entre empires européens et, finalement, américain et soviétique. Elle correspond aussi à des armées au commandement centralisé, en relation directe avec le pouvoir politique mais aux marges de manœuvre techniquement limitées et surtout à forte inertie : une action entamée ne peut être facilement annulée ou redéfinie.

Cette conceptualisation apparaît en revanche beaucoup plus problématique quand on tente de l'appliquer à cet « âge des extrêmes » (Hobsbawm) que fut le xx^e siècle, non pas celui, rationnel, de la guerre froide, mais celui, passionnel, barbare et largement irrationnel, des deux guerres mondiales.

Dans une perspective considérée comme « classique », qui va de Hobbes à Aron en passant par Clausewitz et Weber, les États sont maîtres en leur sein de la violence légitime, mais, en l'absence d'autorité supérieure, ils sont entre eux dans l'état de guerre.

Cet état international de guerre, dit encore état de nature entre États souverains, trouve une stabilisation relative et toujours temporaire dans le droit international en tant qu'ensemble des règles qui définissent les rapports entre les États, mais chaque État demeure juge de sa propre cause et maître de l'opportunité de l'affrontement. Du point de vue de la relation entre des volontés souveraines, la guerre peut poursuivre l'exécution d'un droit (faire respecter une frontière violée ou disputée), trancher une querelle (territoriale, par exemple), viser la révision d'un régime juridique ou d'un accord. Toutefois, le développement de la puissance de destruction militaire et de la rationalité de gestion des conflits a rapidement conduit à un déplacement de la préoccupation du *jus in bellum* (droit à la guerre) vers celle du *jus in bello* (droit de la guerre). Ce déplacement va de

pair avec le primat de la souveraineté des États, la recherche de la coopération et des alliances, le souci de l'équilibre des puissances, sans oublier le développement d'une conscience humanitaire internationale et le besoin de paix indispensable au commerce et à l'industrie.

Cette conception « clausewitzienne » ne vaut plus, depuis quelque temps, que partiellement, et les changements de la situation contemporaine ainsi que les manières nouvelles de les appréhender se sont traduits par l'apparition récente d'un certain nombre de concepts qui dessinent un paradigme nouveau de la guerre et du droit.

II. Nouveaux concepts

Ces nouveaux concepts sont hétéroclites, mais ils sont souvent associés.

1. Génocide

Le génocide peut se définir comme une forme de guerre dirigée contre un ou des groupes communautaires plutôt que contre des États, avec l'intention de le ou les annihiler. Les génocides contre les Arméniens, les Juifs, les Tziganes, les Tutsis, les Khmers ethniques de l'Est du Cambodge, les Bosniaques ou les Albanais du Kosovo, etc. sont autant d'exemples, auxquels on pourrait malheureusement en ajouter de nombreux autres. Quant au nettoyage ethnique, avec ou sans implications génocidaires, il consiste dans l'emploi de la violence et de la terreur afin de purger un territoire de certaines minorités qui seront soit exterminées, soit forcées à la fuite.

Ce qui particularise le génocide depuis le xx^e siècle, c'est le caractère étatique et systématique d'une persécution à visée d'élimination totale qui semble, elle-même, liée aux difficultés rencontrées par l'État et ceux qui sont à sa tête pour maintenir leur unité et surmonter une crise majeure. Les initiateurs d'un génocide désignent toujours un groupe comme bouc émissaire de leurs problèmes nationaux.

2. Hyperterrorisme

Jusqu'à la seconde moitié du xx^e siècle, le terrorisme relevait, comme je l'ai dit au chapitre ii, des stratégies de prise du pouvoir intérieur ou

des modes de pression sur le pouvoir à travers des assassinats politiques et des attentats ciblés. Un changement important s'est produit lorsque le terrorisme a pris un caractère international et est devenu une forme de guerre par temps de paix en tirant avantage de la multiplicité et de la facilité des déplacements, de la puissance de la communication et de l'omniprésence de la couverture médiatique, de la fragilité et de la vulnérabilité d'objectifs nombreux et exposés (depuis les groupes de touristes jusqu'aux ambassades en passant par les représentations commerciales, les bureaux et les groupes d'expatriés), et de l'existence d'armes puissantes, faciles à dissimuler, à déplacer et assembler, voire à inventer (les avions du 11 septembre 2001 transformés en missiles).

La notion d'hyperterrorisme insiste sur le caractère mondialisé de l'action et la nature spectaculaire des effets matériels produits et des résultats militaires et politiques atteints. On a effectivement, là, affaire à une nouvelle forme de guerre de par sa logistique inhabituelle, la nature de ses objectifs et la diversité de ses acteurs. Un petit nombre de terroristes peut mener une guerre « floue » et imprévisible, obtenir des succès importants et obliger l'adversaire à des mesures de précaution et de défense aux conséquences psychologiques, économiques et politiques nombreuses et coûteuses. La rationalité des actions terroristes correspond à celle d'une stratégie clausewitzienne normale : il s'agit d'imposer sa volonté à l'adversaire (comme on l'a vu en Espagne avec les attentats du 11 mars qui constituent le premier cas de manipulation terroriste réussie d'une élection démocratique). En revanche, il y manque le plus souvent la caractéristique étatique (sauf dans quelques cas d'États terroristes comme le furent jusque durant les années 1990 la Libye, la Syrie et l'Iran) et l'on a plutôt affaire à l'action d'une nébuleuse terroriste, voire d'une multinationale politique ou religieuse contre des États. L'efficacité des actions terroristes est considérable puisque c'est celle d'une guerre menée en temps de paix et sur le territoire d'un adversaire encore en paix avec le bénéfice intégral des protections de l'État de droit.

3. Guerre asymétrique

On entend par là toute forme d'affrontement où les adversaires ne partagent ni les mêmes armes, ni le même terrain d'affrontement, ni éventuellement la même rationalité dans l'affrontement. Dans la guerre asymétrique, il s'agit de penser, de s'organiser et d'agir différemment de l'adversaire pour exploiter ses faiblesses, prendre l'initiative, augmenter sa liberté d'action ou maximiser ses propres

avantages. La guerre que le mouvement al-Qaida a entreprise contre les États-Unis, notamment avec les attentats du 11 septembre 2001, est une guerre asymétrique sur un champ de bataille mobile et varié, avec une composante de communication essentielle. À quoi les États-Unis ont répondu par d'autres formes de guerre asymétrique à coup d'écoutes électroniques, de renseignements, d'engagement de forces spéciales et de matériel innovant, jusqu'à l'élimination physique de Ben Laden en 2011.

À beaucoup d'égards, c'est la supériorité avérée des États dans la guerre conventionnelle ou nucléaire qui est la cause de ce déplacement des affrontements vers d'autres terrains et d'autres formes d'action. Il s'agit d'abandonner la confrontation sur les terrains connus où les supériorités sont connues et de surprendre par des initiatives inédites.

4. Guerre préventive

Une autre notion apparue récemment, notamment après les attentats du 11 septembre 2001, est celle de guerre préventive ou, pour utiliser un anglicisme, de préemption. Il s'agit là de l'invocation d'un droit à la guerre de la part des États « civilisés » en vertu du danger représenté par le comportement erratique de certains autres États (les États qualifiés de « voyous » ; en anglais, *rogue nations*) ou d'acteurs transnationaux, par exemple des groupes religieux fondamentalistes ou des groupes terroristes. Le danger représenté par les équipements nucléaires de la Corée du Nord ou de l'Iran, les armements chimiques ou biologiques supposés de l'Irak de Saddam Hussein, les soutiens que la Syrie apporte au terrorisme justifieraient des actions préventives qui doivent être menées précisément avant qu'il ne soit trop tard, c'est-à-dire avant que la capacité destructrice des groupes en question ait atteint le seuil irréversible où ils pourraient effectivement menacer les forts et entrer dans une logique de dissuasion mutuelle. L'idée de guerre préventive repose, d'une part, sur la possibilité que des acteurs imprévisibles disposent d'armes redoutables (dissémination nucléaire, recherches sur les armes bactériologiques ou chimiques) et, d'autre part, sur la supposition que les États déjà dotés de capacités de dissuasion et d'intervention sont, eux, des acteurs raisonnables du processus politique international. D'où l'importance que la décision de la guerre préventive soit prise par la communauté internationale coalisée contre les acteurs erratiques, faute de quoi la frappe préemptive apparaît seulement comme l'action impériale d'une puissance qui justifie d'avance ses propres interventions

internationales et ressemble, à s'y méprendre, à un acte de terrorisme d'État.

5. Guerre humanitaire

Cette idée est parfois présentée sous l'euphémisme d'« ingérence humanitaire ». Elle renvoie à l'idée d'interventions militaires destinées à faire cesser des situations intolérables (famines, génocides, nettoyages ethniques, guerres civiles interminables, atteintes considérables et systématiques aux Droits de l'homme, etc.). Les interventions militaires peuvent être de simple accompagnement et de protection de l'action humanitaire d'organismes non militaires (Sierra Leone, Liberia, Ruanda), de séparation des combattants (Bosnie, Côte-d'Ivoire), ou des interventions contre l'une des parties considérée comme fauteuse de trouble (Serbes dans la crise du Kosovo, Irakiens dans la guerre du Golfe après l'invasion du Koweït, famille du colonel Kadhafi en Libye). Les motifs invoqués sont les Droits de l'homme et notamment le droit de vivre en paix. Ici encore, la justification des interventions par la communauté internationale est la seule possibilité d'éviter le soupçon de politique néocoloniale ou d'ingérence tout court dans les affaires des autres pays. Les bons sentiments qui président aux campagnes en faveur de l'ingérence humanitaire ne doivent pas dissimuler les ambiguïtés réelles de la notion. D'une part, les acteurs non gouvernementaux de ces crises – à savoir, les ong – peuvent avoir eux-mêmes des intérêts directs dans le conflit, ne serait-ce que celui de prouver leur utilité, d'attirer par ce biais des sympathies et de recueillir des financements. L'ingérence humanitaire peut être un *business* fructueux pour les organisations humanitaires. D'autre part, l'intervention humanitaire peut être indirectement la cause de l'extension et du prolongement des conflits dans la mesure où elle apporte dans la région des ressources financières sur lesquelles les adversaires prélèvent des taxes et dîmes. Ceux qui soulagent les effets de la crise peuvent ainsi contribuer à la pérenniser. Des camps de réfugiés sous la houlette des organisations humanitaires peuvent ainsi déstabiliser l'économie d'une région en introduisant une seconde économie artificielle.

6. Guerre juste

Aussi bien la guerre préventive que la guerre humanitaire conduisent à soulever de nouveau la question discutée au Moyen Âge de la guerre juste, c'est-à-dire de la justification de l'usage de la violence par

l'appel à un ordre supérieur et à ses valeurs. On voit sans mal que ce type d'appel au jugement de Dieu ou à quelques autres valeurs transcendantes laisse la porte ouverte à cette autre variante de la guerre juste qu'est la guerre sainte contre les Infidèles, c'est-à-dire contre ceux qui ne croient pas la même chose. De la guerre juste à la guerre sainte, il n'y a en fait pour l'observateur réaliste que la différence qui peut tenir au choc des civilisations (Huntington).

7. Société civile internationale

Compte tenu de l'existence d'une communauté internationale, de la naissance et du développement d'un droit pénal international, de l'action d'institutions internationales en faveur de la coopération et de la paix, des interventions d'organismes non gouvernementaux pour venir en aide aux populations en danger (ong alimentaires, médicales, éducatives, etc.), certains auteurs (Ignatieff, Kaldor, Dunn) défendent l'idée de la naissance d'une communauté de citoyens du monde qui s'efforceraient de peser sur la gestion des relations internationales aussi bien quand elles sont conflictuelles que lorsqu'il s'agit de faire progresser les causes sanitaire, commerciale ou environnementale. Ces « citoyens du monde » peuvent être des professionnels de l'humanitaire, de grandes consciences, les associations elles-mêmes en tant qu'elles prétendent représenter des sujets collectifs (Greenpeace, wwf, Attac, les groupes altermondialistes, etc.). Ils agissent en s'efforçant soit de peser sur les organismes internationaux, soit d'infléchir les politiques nationales au sein des États. Contrairement à un usage dévoyé de la notion par certains politiciens français qui opposent société civile et société politique, l'idée de société civile, venue de philosophes comme Locke ou Kant, implique la contrepartie, au moins à titre de visée, d'un État mondial cosmopolitique. Loin de s'opposer à la condition politique, la société civile la préfigure.

Aucune de ces notions n'est vraiment nouvelle. Ce qui est en revanche significatif, c'est leur apparition récente et leur utilisation pour tenter de décrire une dynamique nouvelle des relations internationales depuis une cinquantaine d'années.

Les guerres de guérilla et de libération des années 1960, les programmes nucléaires et les stratégies de la dissuasion des années de la guerre froide avaient anticipé certains aspects de la situation présente, mais celle-ci a changé de nature. Aujourd'hui les guérillas insurrectionnelles ou révolutionnaires locales ont cédé la place à la guerre terroriste globalisée ; les armements nucléaires se sont disséminés et même les génocides se sont banalisés.

Il est inutile d'insister sur les changements technologiques qui ont contribué à ces évolutions : ils ont été suffisamment abordés auparavant.

Politiquement, la possibilité d'un monde multipolaire est réapparue, avec des puissances régionales fortes au cœur de certaines zones géographiques (Chine, Japon, Nigeria, Afrique du Sud, Australie, etc.).

Dans le même temps, on a assisté à la prolifération d'États à la puissance très variable, dont certains ne sont même pas capables d'exercer leur souveraineté sur leur propre territoire et dont d'autres servent surtout de comptoirs économiques de complaisance. Les grands empires comme l'urss se sont défaits et dans certains États nationaux européens (l'Espagne, l'Italie), les revendications d'autonomie des provinces sont fortes. La souveraineté est plus que jamais une revendication, mais elle est plus que jamais aussi une fiction soit faute de puissance et de ressources, soit que le jeu des accords et traités internationaux défasse les États d'une partie de leur souveraineté.

Toujours dans le même temps, les perspectives de coopération internationale et d'un contrôle, par ce qu'il est convenu d'appeler « la communauté internationale », des problèmes non seulement militaires et politiques mais aussi bien économiques et environnementaux sont devenues plus précises. La construction de l'Union européenne, l'élargissement de l'otan, la construction de l'alena ou de l'asea, les négociations du gatt puis de l'omc, les tentatives pour élargir l'action de l'onu et du Conseil de sécurité témoignent de la poursuite et de l'amplification d'un mouvement commencé au sortir de la Seconde Guerre mondiale quand la fondation de l'onu et l'institution d'un Conseil de sécurité signifiaient la volonté de ne plus voir se reproduire le cauchemar d'une guerre mondiale comme celle de 1939-1945.

On a le sentiment que se produit ainsi un double mouvement aux polarités opposées : d'un côté, vers plus de diversité et à la limite vers un monde éclaté, multipolaire où tous les États souverains se retrouveraient comme par le passé en situation virtuelle de guerre ; d'un autre côté, vers plus de solidarité et plus d'interdépendance.

À cette montée de la solidarité, à cette conscience de l'interdépendance répondent deux évolutions.

Du point de vue des représentations se développe une conscience humanitaire mettant en avant des « droits de l'homme » auxquels toutes les chartes internationales font référence, en exerçant une

contrainte, même acceptée du bout des lèvres, sur leurs signataires.

Du point de vue du droit et des traités, se mettent progressivement en place un « droit international » et surtout une justice internationale, qui, s'ils ne sont toujours pas l'émanation d'une communauté cosmopolitique de « Républiques » au sens où l'entendait Kant dans son *Projet de paix perpétuelle*, sont d'ores et déjà plus qu'un ensemble disparate d'accords inspirés par le pragmatisme à des acteurs internationaux aux pouvoirs inégaux, à la légitimité souvent problématique et dont certains sont même peu recommandables. Un ordre international se construit.

Chapitre VI

Anthropologie de la violence

L'anthropologie n'est pas une science mais un ensemble d'approches de l'humain. Elle recouvre des démarches diverses et de valeur inégale. Certaines étudient les bases neurophysiologiques de l'agressivité et de l'agression ; l'éthologie, elle, compare les comportements agressifs et guerriers de l'homme et de l'animal ; la science préhistorique étudie l'évolution de l'*Homo sapiens*, ses aptitudes et ses comportements sociaux. Quant à la psychologie, sous toutes ses formes, elle étudie le psychisme humain, dans ses manifestations individuelles ou collectives, dont la violence fait partie.

Comme le terme de « violence » implique des jugements de valeur et a une signification variable selon les normes de référence utilisées (voir chap. I), il tend à être remplacé en anthropologie par ceux d'« agressivité », d'« agression », d'« irritabilité », de « combativité ».

La notion d'agressivité suggère un état prédisposant à l'attaque, au combat ou à des réactions violentes. L'idée de combativité a en partie la même connotation, mais suggère en plus un caractère fonctionnel et adaptatif. Quant à l'irritabilité, elle a un sens plus large et désigne le plus souvent la propriété du vivant de réagir à des stimulations.

Dans la mesure où le terme d'« agressivité » a une signification très générale et pas de connotation positive ou négative trop tranchée, il a l'avantage de ne pas engager d'entrée de jeu une interprétation le rangeant du côté des instincts de vie ou de celui des instincts destructeurs. Le terme tend donc à être utilisé pour désigner la source de toutes les agressions, qu'elles soient adaptatives ou désadaptatives, voire catastrophiques.

I. Le point de vue neurophysiologique

Les organismes, même les plus élémentaires, se maintiennent en vie en réagissant aux stimulations du milieu qui constituent pour eux autant d'agressions. Les travaux de Selye, qui élaborait la notion de *stress* dans les années 1950, ont porté sur les syndromes d'adaptation des organismes complexes réagissant aux tensions issues du milieu.

Les agents stressants (*stressors*) sont divers : atteintes microbiennes, variations des paramètres du milieu (température, bruit, lumière, etc.). Le syndrome général d'adaptation (sga) est la réaction générale de l'organisme attaqué (modifications endocriniennes, métaboliques, réactions organiques telles que la fièvre ou des troubles cardiovasculaires, l'évanouissement). Le syndrome local d'adaptation (sla) correspond aux réactions inflammatoires locales (ulcères, abcès). L'organisme entre dans une phase d'alarme, puis résiste ; cette résistance s'épuise par la suite plus ou moins rapidement.

Les relations entre *stress* et agressivité s'établissent de deux manières.

Il y a d'abord une agressivité liée aux situations de *stress* elles-mêmes : telle est l'irritabilité diffuse des personnes malades, fatiguées, ou des enfants en début de maladie. L'énergie de l'organisme attaqué cherche à se tourner contre une cible, et la première venue est la bonne.

D'autre part, l'agressivité constitue elle-même un élément déclenchant des syndromes d'adaptation et une forme de *stress* : certaines colères ont une influence sur les ulcères gastroduodénaux et les troubles cardiaques, en particulier les colères que l'on s'efforce de dominer.

Il est possible d'identifier plus finement des types d'agressivité différents et des mécanismes de contrôle différents selon les circuits neurologiques en cause.

Le cerveau reptilien, qui comprend la formation réticulée et le striatum, est le siège des comportements de survie de l'individu et de l'espèce, des peurs ancestrales et des mécanismes de reconnaissance de base.

Le cerveau paléomammalien ou système limbique est le siège des motivations et des émotions. C'est dans le système limbique que se superposent représentations de l'extérieur et du milieu intérieur.

Le cerveau néomammalien ou néocortex permet les anticipations, les choix et le contrôle de l'action volontaire. Il est essentiel à l'organisation et à la régulation des comportements.

À chacun de ces systèmes correspondent des types d'agressivité

différents : l'agressivité reptilienne est proche de l'irritabilité diffuse et de la peur ; l'agressivité limbique a à voir avec les colères mieux ciblées et enfin l'agressivité corticalisée fait intervenir des éléments symboliques, historiques et passionnels.

Les lésions qui affectent ces centres entraînent des comportements spécifiques, notamment celles du cortex préfrontal qui sont associées à des explosions de rage et de colère ou à des comportements « immoraux » et « irresponsables » sans prise en compte des conséquences de ses actions par le sujet atteint.

Les recherches sur la stimulation électrique des zones cérébrales ont permis d'établir une carte des centres déclencheurs et inhibiteurs de l'agressivité, avec identification des possibilités corrélatives de guidage et de contrôle de l'agression. Des stimulations de l'hippocampe déclenchent des crises d'agression, alors que d'autres sur le cortex frontal stimulent la cordialité et le sourire. Dans certaines expériences spectaculaires, on réussit à stopper net les comportements agressifs des animaux dans le cerveau desquels ont été implantées des électrodes commandées à distance.

À la considération de ces systèmes neurophysiologiques, il faut ajouter celle des médiateurs chimiques du cerveau. La sérotonine contribue ainsi au contrôle inhibiteur des pulsions agressives et une baisse du taux de sérotonine est souvent associée aux explosions de violence. Les hormones jouent aussi un rôle, notamment la testostérone qui est associée à l'agressivité, alors que la progestérone femelle semble exercer un frein sur les comportements agressifs. De même, les stéroïdes jouent un rôle dans l'organisation des réponses aux menaces.

Ces relations entre agressivité et base neurologique sont largement confirmées par les manipulations pharmacologiques de l'agressivité. Les tranquillisants et les drogues traitant les dérèglements de l'humeur sont d'usage courant et constituent un aspect du contrôle à grande échelle de l'agressivité dans les sociétés contemporaines.

Il faut souligner toutefois que ces approches neurophysiologiques isolent des corrélations simples qui prennent peu en compte, voire pas du tout, le facteur si important des significations apprises et du symbolisme dans le déclenchement et l'inhibition de l'agressivité.

II. L'éthologie de l'agressivité et

de la violence

L'éthologie étudie les comportements des animaux, y compris les animaux humains.

Les premiers travaux d'éthologie émanant de spécialistes comme les Allemands Konrad Lorenz ou Irenaus Eibl-Eibesfeldt datent des années 1950-1960. Ils ont depuis été prolongés, parfois confirmés mais parfois aussi infirmés, par de nombreuses recherches de terrain sur les primates.

La difficulté de principe de l'éthologie tient à ce qu'elle s'efforce d'observer les animaux dans leur milieu naturel. Cela n'a guère de sens pour l'homme dont le milieu naturel est doublé d'un second milieu fait de culture et de technique. Cela n'a pas tellement plus de sens pour les animaux dont le milieu de vie a été modifié, perturbé et parfois détruit par l'homme (destruction des espèces sauvages, domestication, élevage).

Ces réserves faites, l'éthologie établit plusieurs points concernant l'agressivité animale :

- on ne peut pas parler d'agressivité extraspécifique : les animaux d'espèces différentes ou bien s'évitent en se dispersant, ou bien s'affrontent dans une relation de prédation : le prédateur cherche à tuer sa proie qui, elle, cherche à fuir ou se défend ;
- l'agression est intraspécifique ; elle fonctionne comme un instinct, c'est-à-dire de manière programmée et automatique. Elle répond à des stimuli déclencheurs précis et donne lieu à des comportements d'agression tout aussi déterminés. Il y a des signes annonciateurs de l'agression, des comportements de menace, un déroulement de l'agression et un processus d'apaisement ;
- les signes déclencheurs de l'agression sont aussi ceux de la reconnaissance. L'agression intraspécifique est donc solidaire de l'établissement des liens sociaux. L'agression permet la répartition territoriale des individus selon les ressources des niches écologiques ; elle intervient dans la sélection des partenaires sexuels en assurant la prédominance des mâles les plus vigoureux ; elle permet l'établissement de hiérarchies sociales qui limitent l'agression puisqu'il y a des ordres stables de dominance au sein du groupe et favorisent la transmission

des normes des individus dominants aux plus jeunes ;

- l'agression intraspécifique est peu dangereuse. Les armes des animaux sont limitées (griffes, dents, cornes) et l'agression s'assortit de comportements de ritualisation qui en limitent les effets. Ils rendent souvent l'agression symbolique, ou la redirigent, permettant au plus faible de prendre la fuite. Des comportements de soumission permettent aussi au vaincu de reconnaître la dominance du vainqueur et d'être épargné. Ces dispositifs de ritualisation qui inhibent l'agression sont à la base de la formation de groupes sociaux organisés et hiérarchisés ;
- dans certaines conditions cependant, l'agression débouche sur des comportements pathologiques, dits de léthalisation, lorsque les mécanismes de ritualisation sont défaillants, ce qui arrive dans les conditions artificielles du laboratoire, au zoo, au cirque, chez les animaux domestiques qui développent des névroses et des comportements de tueurs. L'agressivité naturelle qui ne parvient pas à s'exercer, ou dont les stimuli ont été rendus flous ou contradictoires par conditionnement, se retourne en autoagression, cannibalisme à l'égard des petits, comportements pathologiques d'attaque, guerres à l'intérieur du groupe.

Certains spécialistes de psychologie animale ont soutenu à la fin des années 1950 la thèse d'un apprentissage de l'agression à partir de l'environnement. Cette thèse vaut en fait pour les situations de domestication. Il est possible de développer l'agressivité de certains animaux (par exemple, les chiens d'attaque ou les coqs de combat) par des entraînements appropriés, mais cela suppose au préalable un long travail de sélection sur la base de l'agressivité naturelle (sélection des chiens du type *pittbull* ou des taureaux de course).

La question, largement spéculative, de savoir si l'agressivité est un instinct qui se déclenche éventuellement à vide (Lorenz), ou un sous-instinct au service d'autres comme la faim ou la sexualité (Tinbergen), reste ouverte.

Il semble donc que, tant au niveau de l'appétence (besoin de réaliser l'instinct) que de celui des techniques pour le satisfaire (déclencheurs, correctifs en cours de déroulement et inhibiteurs), il y ait effectivement un instinct d'agression. Cet instinct a des fonctions positives dans l'adaptation et l'évolution de l'espèce. Au niveau phylogénétique (l'espèce), il tend surtout, d'après Lorenz, à structurer les relations sociales en les faisant évoluer vers l'échange, la communication et la production de l'organisation sociale : c'est un

instinct de vie qui organise les relations des vivants à travers leurs affrontements. Le mal, selon l'expression de Lorenz, serait donc bon à quelque chose.

Cette version assez paradisiaque des choses ne tient cependant pas compte de la complexité de la notion de société animale et, plus encore, de vie sociale animale – sans aller jusqu'à parler de culture animale. Les études sur les primates proches de l'homme mettent en évidence cette difficulté. Tant que l'on parle de hiérarchie sociale à l'intérieur du groupe, la fonction de l'agressivité apparaît claire. Elle apparaît beaucoup plus ambiguë quand on a affaire à des comportements collectifs qui s'apparentent à la guerre, avec une organisation sociale de la violence entraînant les mêmes dérapages que chez les humains.

Toutes ces difficultés se retrouvent, mais démultipliées, quand on en vient à l'agressivité humaine.

L'agressivité est propre à l'homme comme aux autres animaux. On peut toujours conjecturer (faute d'informations solides) que cet instinct a été adaptatif chez les premiers hommes : répartition des groupes, sélection sexuelle, établissement de hiérarchies de dominance génératrices de stabilité sociale et de bonnes conditions de transmission culturelle. On peut conjecturer aussi que les ravages de cette première agressivité étaient modestes – encore que de faibles pertes dans des populations réduites soient comparables à celles de nos guerres de masse dans des populations très nombreuses. Une fois cependant que les hommes commencent à dominer le milieu, à maîtriser des techniques et à former de grands groupes, l'instinct deviendrait nuisible. Les armes et l'inventivité technique humaines démultiplient ses ravages, alors que les mécanismes de ritualisation sont inadaptés quand la taille des communautés augmente la distance entre les individus et les possibilités d'erreur de communication. Reste aussi à savoir à partir de quand ce qui était adaptatif ne l'est plus.

Si l'homme était resté un animal craintif, mal outillé en instincts comme en techniques, il aurait eu besoin de toute son agressivité pour survivre. À partir du moment où il devient un animal technicien et conquérant, son agressivité intraspécifique fait des ravages. La culture est venue compléter les instincts, mais elle les rend ensuite inutiles et dangereux. Il y aurait donc un hiatus croissant entre le filtre biologique des comportements instinctuels et leur filtre culturel.

Cette sorte de diagnostic ne rend pas optimiste. Quels remèdes et solutions recommander en effet ? Une fois que l'on a préconisé le sport

comme exutoire au trop-plein d'agressivité, ou le développement des mécanismes de ritualisation, une fois qu'on a fait le vœu d'avoir des communautés sociales de taille plus réduite, l'homme n'en reste pas moins un animal agressif et remuant, qui pratique à vaste échelle ce qui, chez les animaux, est considéré comme léthalisation de l'instinct.

En fait, toute la difficulté est d'évaluer la place des comportements sociaux et de la culture : viennent-ils seulement compléter la nature en la déséquilibrant, ou bien l'homme est-il par nature un animal social et culturel dont les instincts sont remplacés par des artifices ?

III. L'anthropologie préhistorique

Malgré leur petit cerveau (de 360 à 600 cm³, contre 1 400 pour l'*Homo sapiens*), les australopithèques, il y a environ quatre à cinq millions d'années, n'étaient plus des singes. L'*Homo habilis*, vers deux millions d'années, a une capacité crânienne déjà supérieure (760 cm³) ; il vit en station debout, a une dentition adaptée à un régime omnivore et carnivore. Debout, il a la main libre pour commencer à utiliser et bientôt perfectionner des outils élémentaires (les premiers outils en pierre datent d'environ 2,5 millions d'années). L'*Homo erectus*, vers 1,7 million d'années avant notre ère, est carnivore, a apprivoisé le feu, dispose d'outils et inaugure les premiers rites. C'est surtout un prédateur mobile, qui chasse, et qui chasse aussi bien les animaux que ses semblables.

Les anthropologues considèrent que la chasse a eu une extrême importance dans l'évolution en influençant le comportement psychologique, social et territorial des hominidés. Là serait la rupture avec la nature animale : au lieu d'un comportement de retrait et de fuite, les hominidés ont, semble-t-il, assez tôt adopté un comportement d'attaque, organisé et socialisé, impliquant des partages de tâches et des partages de proies. À la curiosité et à l'effort de domination des singes, se sont ajoutées la soif de connaître et l'agression propres aux carnivores et, qui plus est, avec tous les apports d'une organisation sociale. Ce singe, qui n'en est plus un, se déplace ; il mange tout ce qui se présente. La station droite, en libérant la main pour les outils, développe l'habileté et l'intelligence (en particulier la localisation cérébrale correspondant à l'usage de la main). Les outils rendent indispensable la coopération des chasseurs et bientôt des systèmes de

communication symbolique qui, en retour, favorisent la transmission de savoirs. Bref, utiliser des outils, chasser, être un animal carnivore-omnivore, telles seraient les caractéristiques de l'être humain : son agressivité inaugure une exploration et une exploitation inventives d'un milieu qui ne se limite plus à un petit territoire.

Certains psychologues, notamment Erich Fromm, soutiennent que l'agressivité humaine aurait pris son caractère vraiment destructeur et négatif avec la révolution du Néolithique (9000 à 7000 avant J.-C.), quand les hommes sont passés de la cueillette et de la chasse à l'exploitation de la nature et lorsque, avec l'invention du travail des métaux, se serait créée une hiérarchie sociale entre guerriers et agriculteurs. Telle est aussi la thèse d'un anthropologue comme Ernest Gellner (voir chap. VII). Quels que soient la date des faits fatidiques et le tournant retenu, c'est toujours l'inventivité technique et les ressources instrumentales qui sont décisives.

Devant cette évidence de l'inventivité humaine, avec ce qu'elle a d'exploratrice, de manipulatrice et de conquérante, avec ce qu'elle a d'agressive aussi, il faut abandonner le mythe d'une nature animale qui serait mise en péril par la culture : l'homme est un animal dont la « dé-naturation » est l'essence même.

Du coup, la violence humaine ne peut pas être considérée comme un raté de l'évolution. Elle doit être vue dans sa spécificité, ce qui dessille les yeux sur une cruauté et une destruction humaines sans équivalent dans la nature. L'ingéniosité humaine en matière de violence, de torture et d'horreur est immense. Pour ce qui est des tourments, sévices, châtiments et meurtres, l'inventivité humaine a été et reste inépuisable. Il n'y a pas de technique (de la menuiserie à l'électricité) qui n'ait eu son application sur le corps des autres pour faire souffrir. Les animaux ne sont ni pacifiques ni cruels mais seulement naturels. L'humanité complique, invente, ajoute et raffine.

IV. Psychologie de l'agressivité

1.

La psychologie générale de l'agressivité cherche les corrélations entre certains facteurs et les conduites agressives. Elle travaille à partir de données expérimentales et statistiques.

Les théories mécanistes de type behavioriste ou néobehavioriste s'intéressent aux stimuli déclencheurs de l'agressivité ou de la colère. Elles établissent, sans que ce soit une surprise, que la privation de mouvement, de nourriture ou de boisson, les interdictions en général déclenchent la colère de l'enfant. De même, l'hyperstimulation et des excitations trop fortes, les facteurs de *stress* sont source d'irritabilité et d'agressivité : les effets de la chaleur, du bruit, de l'humidité excessifs sur l'agressivité ont été établis par les études expérimentales et les responsables du maintien de l'ordre les connaissent bien aussi ; ils sont souvent les causes des drames soudains des étés chauds – crises de fureur meurtrière contre des groupes bruyants, rixes entre voisins.

Dans une autre perspective de recherche, l'observation éthologique et la psychologie de la forme montrent que certaines formes pointues ou irrégulières, ainsi que les mouvements brusques, déclenchent la peur et l'hostilité, alors que les formes arrondies suscitent la sympathie.

Il semble enfin que les apprentissages et les conditionnements de l'agressivité soient particulièrement résistants et impliquent la totalité de la personnalité, ce qui rend difficiles les déconditionnements.

D'autres théories psychologiques insistent sur l'importance des modèles dans l'apprentissage de l'agression. Il y a un apprentissage de l'agressivité et de la violence à partir de modèles, voire d'empreintes dont la charge émotionnelle est forte. Ainsi, les jeunes délinquants ont souvent une histoire familiale d'enfants battus ou martyrs. Les études de Bandura ont montré l'impact important sur les enfants des modèles de comportement agressif diffusés par les médias, surtout sur des sujets frustrés ou traumatisés. L'agression est facilitée par l'imitation, par la désinhibition des instincts agressifs, par le déclenchement d'actions agressives déjà structurées par le passé, et par l'augmentation générale de l'excitation.

Toutes ces recherches touchent à la délicate question de l'influence des images de violence sur la violence, notamment chez les enfants.

Deux camps s'affrontent depuis longtemps. Les uns soutiennent la corrélation entre le nombre élevé de scènes de violence à la télévision, l'agressivité des jeunes spectateurs et leur histoire de violence sur la durée (travaux de Leonard D. Eron sur une même population de spectateurs en 1970, 1980 et 1990). Les autres soutiennent que la télévision n'est pas violente, que c'est la vie réelle qui l'est et que les enfants déjà agressifs recherchent des spectacles agressifs.

Il n'est pas facile d'établir dans quel sens opère la corrélation.

Le fait est que le nombre de scènes de violence à la télévision est considérable, quelle que soit l'heure, quel que soit le genre d'émission (fiction, dessin animé, journal, publicité, film, bande-annonce de film). Or, la télévision constitue pour les enfants un moyen de divertissement et un instrument d'apprentissage. C'est parfois même le principal ou même le seul. Il faut alors prendre en compte la nature et la portée des scènes de violence montrées. Une récente étude menée à l'université de Californie à Santa Barbara constate que, sur deux mille cinq cents heures de programme, dans plus de deux tiers des scènes de violence, les auteurs de violence ne sont pas punis, mais arrivent à leurs fins ; dans la moitié des cas, la violence est montrée sans ses conséquences : les victimes ne subissent pas de mal ou ne montrent pas de douleur ; dans un quart des cas sont utilisées immédiatement des armes à feu ; pratiquement jamais des issues non violentes à la situation ne sont présentées comme possibles. La leçon, au sens propre, est que la violence est un moyen de comportement efficace et sans conséquences terribles. Si l'on ajoute qu'un enfant américain, avant de sortir du secondaire, aura vu quelque chose comme... 100 000 actes de violence télévisée, on a une idée de l'éducation ainsi transmise.

Dans une perspective de psychologie dynamique, il faut mentionner enfin l'importance des travaux de l'École de J. Dollard.

La thèse centrale de J. Dollard est que la réaction première et caractéristique à la frustration (définie comme l'état d'un sujet auquel les réponses adéquates aux stimulations qu'il reçoit sont interdites) est l'agression. Celle-ci varie en proportion directe de la force d'instigation à la réponse frustrée, du degré d'interférence avec la réponse frustrée et du nombre de réponses frustrées. En d'autres termes, plus la stimulation est forte, plus l'intensité de la frustration est grande ; ou plus la frustration affecte d'aspects du comportement, plus l'agression sera importante. L'agression se tourne directement contre la source de la frustration ; si elle est à son tour inhibée, elle produit des agressions dérivées ou de l'autoagression. L'agression est en somme une catharsis de la frustration. Cette psychologie de l'agression et de ses dérivés doit beaucoup aux idées de Selye sur les effets du *stress*.

J. Dollard et ses collaborateurs ont étendu cette interprétation jusqu'à couvrir de multiples aspects de la vie sociale : les frustrations de l'éducation ou de la compétition économique, ou encore les frustrations sexuelles expliqueraient une part de l'agressivité de nos sociétés ; inversement, celle-ci trouverait à se rediriger à travers les compétitions sportives, la violence fantasmagique des films ou de la

presse à sensation.

2. Les approches cliniques et statistiques

Les approches cliniques soulignent les facteurs traumatiques dans la formation des personnalités agressives, l'importance des séparations et des crises du milieu familial, la place des processus de dédoublement ou de construction d'une personnalité paranoïaque. Par définition, il est difficile de résumer leurs apports très détaillés. Il faut signaler en ce domaine l'intérêt tout particulier des travaux de Dicks, qui a étudié la personnalité de nombreux criminels de guerre après la défaite de l'Allemagne nazie, de Fromm et de Bettelheim à propos de la situation concentrationnaire, de la victimisation et de la résistance psychologique à l'agression.

Les recherches statistiques, pour leur part, découvrent une corrélation entre autoagression suicidaire et agression tournée contre autrui, comme si une même agressivité pouvait se tourner soit contre le sujet, soit contre l'extérieur. Certaines formes de crimes passionnels constituent pour le meurtrier narcissique des analogues de suicides – aux dépens d'autrui. De même, certaines agressions sont des formes d'autoagression détournée sur autrui. Les recherches des sociologues sur le suicide, à commencer par la grande étude de Durkheim, suggèrent des conclusions analogues quant à la réversibilité de l'agressivité qui se tourne tantôt contre l'individu lui-même, tantôt contre autrui.

D'autres recherches à base statistique ont exploré les relations entre agressivité, forme du visage et constitution physique, entre agressivité et anomalies physiologiques (tracés électroencéphalographiques, par exemple), ou encore entre agressivité et anomalies génétiques (c'est le thème du fameux chromosome criminel). Ces recherches, derrière lesquelles on voit revenir périodiquement la notion xix^e siècle de criminel-né, établissent tout au plus une corrélation entre anomalies et irritabilité biologique (chez les épileptiques ou chez les porteurs d'un chromosome en trop), mais il reste à prendre en compte l'ensemble des facteurs de la personnalité.

3. La psychologie sociale

Elle étudie l'agressivité et la violence au sein des interactions. Aucune

approche ne peut faire abstraction du fait qu'agression et violence mettent aux prises des agresseurs et des victimes dont les comportements (victimisation et agression) se conditionnent mutuellement, mais certaines expériences étonnantes se sont concentrées sur la dimension sociale des phénomènes et les facteurs tenant au groupe ou à l'autorité.

Les fameuses expériences de Zimbardo (1972), rapportées par Fromm, ont consisté, dans le cadre d'une étude supposée de la vie pénitentiaire, à répartir arbitrairement un ensemble de sujets normaux en deux groupes, les uns se voyant attribuer le rôle de gardiens, les autres de prisonniers. Les gardiens prirent très au sérieux leur rôle au point de se comporter comme de vrais gardiens. Quant aux « détenus » (il est vrai « arrêtés » dans des conditions qui pouvaient faire douter de la situation, puisque, après avoir été recrutés, ils furent arrêtés par de vrais policiers), ils passèrent pour la plupart par une étape dépressive et masochiste et manifestèrent une passivité culpabilisée liée à l'ambiguïté de leur statut.

Cette expérience perverse suggère la force des assignations de rôle et rejoint les observations faites auprès des populations de déportés. Les traits de la personnalité ne sont pas seuls à compter ; les structures de la situation victimisent les victimes, surtout quand elles sont innocentes, et augmentent, en revanche, l'agressivité des gardiens.

Les tout aussi fameuses expériences de Milgram vont dans le même sens.

Sous le prétexte de mener des expériences sur la mémoire, Milgram a recruté des sujets. Les expériences se déroulaient, était-il annoncé, sous la direction d'un homme de science. Les sujets devaient, sur son ordre, contrôler l'apprentissage d'autres sujets cobayes en leur envoyant des chocs électriques de 15 à 300 V (punition) en cas d'erreur. Les « victimes » étaient soustraites aux regards des expérimentateurs et recevaient des chocs fictifs, mais en faisant entendre des cris vraisemblables. Les résultats sont étonnants. D'abord, aucun des sujets administrant les punitions ne refusa de se prêter à l'expérience. D'autre part, contrairement aux prévisions des sujets expérimentateurs eux-mêmes, qui affirmaient qu'ils s'arrêteraient avant d'administrer des décharges douloureuses et dangereuses, aucun ne s'arrêta avant les chocs réputés dangereux et 60 % allèrent même jusqu'au bout de l'expérience, même s'ils se montrèrent gênés, tendus, et se justifiaient en affirmant agir pour l'avancement de la science.

Les enseignements sont multiples :

- les individus sont de très mauvais juges de leurs capacités d'agression et d'obéissance : ils pronostiquent qu'ils s'arrêteront avant d'administrer des chocs dangereux, mais n'en font rien durant l'expérience. Ils surestiment leur autonomie ;
- il y a un pourcentage élevé de sujets qui obéissent en se soumettant aveuglément à l'autorité et finalement ne se préoccupent que de bien réaliser la tâche pour laquelle ils ont été recrutés et sont payés (à titre de contre-épreuve, il est à signaler que, lorsque le sujet expérimentateur recevait ses ordres d'une personne ordinaire et non d'un universitaire représentant le savoir, il lui désobéissait dès les premiers gémissements du cobaye).

La leçon des expériences de Milgram est que, sans qu'intervienne aucun sadisme, la simple passion d'obéir et la soumission à l'autorité transforment des individus pas particulièrement pervers en tortionnaires. Les témoignages et les études sur le phénomène concentrationnaire au ^{xx}e siècle ont tous montré les ravages de cette soumission à l'autorité. Comme Hannah Arendt l'a dit à propos de personnages aussi ordinaires que Eichmann, qui fut l'un des principaux organisateurs de la « solution finale » au « problème » juif dans l'Allemagne nazie, on touche ici à la « banalité du mal », et chacun d'entre nous peut devenir, les circonstances aidant, un bourreau.

V. Les apports de la psychanalyse

Freud a très tôt reconnu l'importance de l'agressivité. Elle ne se manifeste pas seulement par la destruction proprement dite, mais dans les conduites autoagressives, dans les phénomènes de résistance au cours du transfert psychanalytique, dans l'ambivalence des sentiments où la haine le dispute à l'amour, dans les rêves et désirs de mort à l'égard des êtres proches, dans la méchanceté des mots d'esprit et de l'ironie.

Au départ, Freud n'a pas rattaché cette agressivité à une pulsion particulière. Pour lui, la notion même de pulsion implique une poussée ou une énergie qui peut connaître diverses métamorphoses, y

compris destructrices ou retournées contre le sujet. En ce sens, l'agressivité est un destin possible de la pulsion lorsqu'elle cherche à se satisfaire.

En 1915, dans *Pulsions et destin des pulsions*, Freud distingue entre les pulsions sexuelles qui dépassent l'individu en le portant vers la réalisation des fins de l'espèce et les pulsions du moi qui visent l'autoconservation de l'individu. La haine et l'amour ne sont donc pas dans une position symétrique : l'amour relève des pulsions sexuelles alors que la haine a à voir avec la lutte du moi pour s'affirmer et se maintenir. Dans cette perspective, on peut admettre qu'il y a des aspects destructeurs des pulsions sexuelles, par exemple dans leurs avatars sadiques et masochistes, même si l'agression et la haine proprement dites relèvent d'un autre mécanisme pulsionnel lié à l'autoconservation, c'est-à-dire à l'affirmation de l'individu.

Par la suite, après 1919, à partir notamment de *Au-delà du principe de plaisir*, Freud introduira l'idée d'une pulsion de mort (*Thanatos*) opposée aux pulsions de vie (*Éros*). Cette hypothèse s'impose à lui autant pour des raisons touchant la nature du vivant et le caractère conservateur de la vie instinctuelle, qu'à cause des phénomènes de répétition, de la spécificité de la haine et de la jouissance prise à l'agressivité et à la destruction. Cette pulsion de mort tend à désintégrer les unités vivantes en les ramenant à l'état inorganique. Elle demeure pour une part intériorisée et rend compte alors du masochisme et des comportements d'autodestruction. Tournée vers l'extérieur, elle est au principe du sadisme quand elle est associée aux pulsions sexuelles ; lorsqu'elle agit de manière isolée, elle se manifeste comme tendance destructive et agression. Freud souligne que, en général, pulsions de vie et de mort opèrent conjointement en s'étayant l'une sur l'autre : l'autoconservation (pulsion de vie) s'appuie sur l'agressivité pour parvenir à ses fins face aux objets extérieurs ; de même, la pulsion d'amour a besoin de l'emprise agressive pour s'assurer la satisfaction. Le plaisir de la destruction se mêle à des motifs élevés ou érotiques au moment des guerres et des persécutions. Dans *Malaise dans la civilisation*, Freud étendra ces considérations à la société en affirmant que le processus de civilisation et l'organisation sociale (qui sont au service des pulsions de vie) bénéficient de la pulsion de mort en la transformant en agressivité tournée contre les étrangers et source d'unité pour le groupe ; en même temps, elles la frustreront et la répriment en interdisant la violence des individus entre eux : la sécurité de la vie se paie de la répression des instincts. La civilisation produit cette répression d'abord par la contrainte de l'autorité qui engendre le phénomène de la conscience ; puis cette contrainte est intériorisée dans le Surmoi, et la culpabilité apparaît

comme la manifestation de la peur qu'en a le moi. La civilisation est indissociable du malaise de la culpabilité.

Parmi les psychanalystes postfreudiens, Melanie Klein est celle qui a le plus insisté sur l'importance des pulsions de mort et de destruction. Prolongeant les conceptions de Freud, elle pense que, dès le début du développement de l'enfant, la pulsion de mort est en partie expulsée et tournée vers les objets, donnant naissance au sadisme, mais que l'enfant doit aussi se défendre contre la fraction de la pulsion qui n'a pas été extériorisée et qui provoque en lui une angoisse intense. L'angoisse naîtrait ainsi des pulsions agressives projetées vers l'extérieur et de celles qui restent à l'intérieur de l'appareil psychique. Cette angoisse est considérable et donne naissance à des mécanismes de défense aggressive tournés contre les objets et le Surmoi fantastique des parents. Selon Melanie Klein, la psychanalyse des enfants ne cesse de rencontrer ces phénomènes d'angoisse et ces tendances très agressives qui se traduisent par de multiples fantasmes de destruction chez le jeune enfant. Il y a là un cercle vicieux car, en retour, ces pulsions agressives tournées contre les objets et le Surmoi parental produisent de l'angoisse qui donne naissance à un surplus d'agression. C'est seulement le développement génital réussi qui vient à bout de ce sadisme et de cette angoisse. Il arrive cependant que le cercle vicieux ne soit pas rompu, que l'angoisse et l'agression ne cessent de se renforcer, et l'on a alors affaire aux personnalités criminelles qui actualisent les fantasmes de destruction de l'enfant sadique et angoissé. Pour Melanie Klein, les personnalités criminelles ne manquent pas de Surmoi : elles seraient plutôt trop angoissées par un Surmoi parental qu'elles ne sont jamais parvenues à intérioriser et auquel elles réagissent par l'angoisse et par l'agression.

Chapitre VII

Approches sociologiques de la violence

Il y a plusieurs sortes d'interprétation sociologique de la violence.

Certains travaux empiriques (sur les prisons, la violence familiale, les gangs de rue, les pratiques de la police, les banlieues, ou concernant les relations internationales) ont des visées pratiques et/ou idéologiques plus que théoriques. Il s'agit soit de proposer des mesures concrètes pour répondre à un problème social, soit de conforter des visions politiques du monde. Il y a longtemps que les projets de « polémologie » (de G. Bouthoul en France ou de Q. Wright aux États-Unis) ont cédé la place aux travaux des instituts d'études stratégiques et de défense nationale ou aux enquêtes des sociétés de conseil en sécurité urbaine et aux expertises destinées à nourrir les programmes politiques.

D'autres entreprises ont des visées théoriques générales et relèvent de la théorie sociale, voire carrément de la philosophie de la violence.

Cette diversité ne doit pas choquer : la théorie sociale ne jouit pas d'une miraculeuse indépendance par rapport aux représentations que les sujets sociaux se font de leurs actions et du cadre social où elles se déroulent. Dans des sociétés démocratiques par principe pluralistes, une pluralité de représentations du social est normale, pluralité qui est au principe du débat politique et de l'alternance au pouvoir. Toutefois, à partir d'un certain seuil de désaccord entre ces représentations, le consensus sur lequel repose la possibilité même du débat est en danger. Si, en revanche, cette pluralité fait défaut, l'unité de représentation et d'explication n'est pas le gage de plus d'exactitude scientifique, mais seulement de plus de conformisme dans la correction politique ou de plus de monolithisme dans la société, quand ce n'est pas de plus de rigueur policière.

I. Les théories empiriques

générales

Dans les années 1960, à la suite de la « découverte » de la violence politique et urbaine, des recherches empiriques riches et détaillées, tournées vers l'élaboration de modèles quantitatifs, ont entrepris d'étudier les relations entre la violence politique et les différents indicateurs, en particulier économiques, de la situation sociale : il s'agissait d'établir « pourquoi les hommes se rebellent » ou « quand les hommes se révoltent et pourquoi ».

S'inspirant de la théorie de l'agression comme effet de la frustration élaborée par John Dollard (voir chap. vi), des sociologues ont entrepris d'élaborer des modèles des situations de violence politique et de leurs déterminants. Ils ont travaillé à mettre en relation le nombre des événements violents et divers indices socio-économiques.

T. R. Gurr a ainsi cherché à corrélér une variable psychologique, celle de la privation relative, et le volume de la violence politique intérieure. Par « privation relative », il entend l'écart entre les aspirations des individus et leurs réussites et gains effectifs. Gurr la rapporte au volume de violence à travers le filtre de facteurs sociaux comme le potentiel répressif, le degré d'organisation institutionnelle de la société, la facilitation de la violence par une tradition antérieure ou les conditions sociales actuelles, le degré de légitimité du régime.

Il entreprend de mesurer l'intensité de la violence politique en considérant les diverses sortes (manifestations, terrorisme, guerre civile), son extension (combien de participants ?), sa durée et son intensité (combien de victimes ?). La privation relative est analysée en privation relative persistante et en privation relative à court terme. Pour la privation relative persistante, Gurr construit ses indices à partir de données comme le degré de discrimination politique, le degré de discrimination économique, la dépendance vis-à-vis du capital étranger, l'accès possible à l'éducation, l'intensité des affrontements religieux. Pour la privation relative à court terme, il envisage des indicateurs comme le taux d'inflation, l'évolution de la balance commerciale, celle du pnb, l'évolution récente de la discrimination politique ou économique. Il lui faut aussi mesurer des variables intermédiaires comme le potentiel répressif ou le degré d'organisation institutionnelle de la société. Il évalue, par exemple, le potentiel répressif en construisant un index composite prenant en compte l'importance numérique des diverses forces répressives, leur degré de loyauté dans une période récente et le volume d'actions violentes illicites qui se sont déroulées durant cette même période.

Nous ne nous attarderons pas sur le détail des démarches pour les autres variables.

Gurr se donne ainsi les moyens de mener une analyse de corrélation entre les variables dépendantes (mesurant le degré de violence politique intérieure), les dix variables indépendantes mesurant les conditions sociales médiatrices et les mesures de la privation relative tant persistante qu'à court terme. Il le fait pour 114 entités politiques ayant une population d'un million d'habitants au moins à travers la période 1961-1965.

Il constate d'abord, en accord avec la théorie de J. Dollard, que le volume de la violence varie proportionnellement à l'intensité de la privation relative. Il constate en outre qu'aucune des variables intermédiaires n'affecte de manière significative la relation entre la privation relative persistante et la violence politique. Quand la privation relative est durable, les hommes se rebellent. En revanche, la privation relative à court terme voit ses effets violents modulés de manière significative par le potentiel répressif et la facilitation sociale. Gurr affirme que le degré passé de violence politique d'une société est le meilleur indicateur de violence future. La violence évolue aussi proportionnellement au potentiel répressif, et ce n'est qu'au-delà d'un certain niveau – élevé – de ce potentiel qu'elle se met à décroître, pour de nouveau croître quand le potentiel répressif atteint un niveau insupportable.

La sophistication du modèle ne peut pas cacher la minceur des résultats qui, dans ce qu'ils ont de meilleur, recourent les réflexions de Tocqueville dans *L'Ancien Régime et la Révolution*, où ce dernier avait noté l'importance de l'élévation continue du niveau d'aspiration comme facteur révolutionnaire.

Pour sa part, J. C. Davies a proposé une théorie de la révolution inspirée de Marx et de Tocqueville mais aussi de la psychologie de l'agression de Dollard. Cette théorie est celle de la courbe en J.

Les révolutions se produiraient quand, après une période prolongée de développement économique et social, se produit une courte période de crise et de régression.

Davies entreprend de vérifier cette théorie sur divers exemples de révolutions (révolution de 1917 en Russie, révolution égyptienne de 1952, Révolution française, etc.).

Cette théorie a été reprise en partie et complétée par les Feierabend,

qui rapportent la violence politique à ce qu'ils appellent la frustration systémique (la frustration collectivement expérimentée à l'intérieur d'une société par les individus quant à leurs visées et buts sociaux), mais insistent sur la frustration systémique due au changement rapide en particulier dans les sociétés sous-développées après la décolonisation. Dans des études statistiques plus détaillées, les mêmes auteurs dégagent une série de corrélations entre niveau de violence politique et indices socio-économiques. Ils soulignent non seulement l'importance de la frustration systémique, mais encore le rôle du niveau de modernisation, de la vitesse du changement social, du potentiel répressif, et finalement ils distinguent entre deux sortes de communauté politique : les nations modernes développées où le changement social est faible et qui sont stables ; les nations en changement rapide, peu modernes, dotées d'un potentiel répressif limité, où la violence politique est élevée.

Ces recherches donnent forme scientifique à des constatations empiriques que les hommes politiques du passé, nourris d'histoire, avaient faites depuis longtemps. À ce degré de généralité, il est douteux que leur valeur prédictive soit très grande. Lorsque l'on sait que les gens modérément malheureux et qui ont entrevu quelque espoir sont susceptibles de se rebeller, on ne sait pas pour autant à partir de quelle quantité de bonheur ou de malheur trop est vraiment trop, ou pas encore assez. L'application des résultats de ces études aux réalités politiques concrètes a en général donné des résultats décevants, voire totalement faux. Ainsi des politologues ont-ils pronostiqué en 1976 la stabilité politique du Nicaragua qui a connu aussitôt après la révolution sandiniste.

Une théorie comme celle de Davies suppose une rationalité de comportements qui ne se manifeste pas forcément dans les situations d'oppression ou de misère, lorsque la privation n'est pas relative et que les individus n'ont rien à perdre. Les conceptions des Feierabend supposent, elles, une vue systémique des sociétés qui répondent aux défis du changement social rapide par des restructurations catastrophiques ou se désorganisent parce qu'elles ne parviennent plus à faire face aux contraintes.

À vrai dire, il n'y a pas que ce type de recherche empirique à s'être montré défectueux : les conceptions d'inspiration marxiste de la guerre populaire, des foyers d'insurrection (les *focos* de Che Guevara), de la guérilla urbaine ou du terrorisme d'avant-garde n'ont pas plus résisté à l'épreuve des faits, non seulement à cause des progrès de la répression, mais aussi parce que les soutiens populaires et les alliances de classe, par exemple entre le prolétariat et la classe paysanne ou

entre les intellectuels avancés et le prolétariat, ne se sont pas produits.

II. Théories générales de la violence et de la société

1. Les approches fonctionnalistes

Les approches sociologiques générales de la violence sont plus ou moins condamnées à être fonctionnalistes, c'est-à-dire à envisager ses fonctions dans le système social.

Proche du darwinisme social, un sociologue de l'École de Chicago comme E. W. Burgess souligne les fonctions de renouvellement qu'ont les conflits et les guerres. Les groupes, au fur et à mesure de leur développement, manifestent une intégration et une stabilité croissantes qui leur assurent une sécurité de fonctionnement accrue, avec, en contrepartie, une moindre capacité d'ajustement à l'environnement. Dans ces conditions, les guerres et conflits sont l'analogue de la mort pour l'organisme vieilli devenu inadaptable : ce sont des processus de différenciation qui permettent de nouveaux développements dans des directions inédites. On trouve des considérations analogues dans les réflexions de l'historien africain Ali Mazrui sur les fonctions intégratives du conflit dans les nations africaines : les conflits permettent à des groupes ou à des nations d'entrer dans des interactions.

Comme l'a fait remarquer L. A. Coser, les sociologues classiques n'ont pas méconnu l'importance du conflit, que ce soit Spencer, Gumpłowicz, Ratzenhofer, Sumner, Weber ou Tönnies. Simmel y a même vu un élément de production de sociabilité au sein des groupes. Coser a développé de son côté leurs recherches en montrant quelles sont les diverses fonctions du conflit : fonctions d'intégration du groupe, d'élaboration de valeurs nouvelles, de résolution des tensions et de création de nouveaux équilibres, de création et d'amélioration des soupapes de sécurité. Il conclut que la violence d'un conflit qui menace de désagréger le consensus de base d'un système social est liée à la rigidité de la structure. Ce n'est pas le conflit en tant que tel qui menace l'équilibre d'une telle structure, mais « la rigidité qui permet aux hostilités de s'accumuler et de se concentrer sur une seule ligne de clivage quand le conflit éclate ».

Poursuivant sa réflexion, Coser envisage les fonctions du conflit et de la violence dans le changement social : la violence peut aider l'individu entrant dans un groupe à s'affirmer. Elle peut jouer comme signal de danger ; surtout, elle est souvent un moyen de résoudre avec succès conflits et problèmes. Les émeutes violentes et même le terrorisme constituent des moyens de faire prendre en compte les revendications de groupes marginaux et de parvenir à des gains significatifs.

Si le système social est conçu comme une unité fonctionnelle susceptible de divers degrés d'intégration, les formes sociales et culturelles y ont des effets fonctionnels ou dysfonctionnels, et il existe des équivalents et des substituts capables de satisfaire une exigence fonctionnelle donnée. L'analyse donnée par le sociologue américain Robert King Merton des phénomènes d'anomie et de déviance est exemplaire de cette sorte d'approche.

Merton affirme d'abord que toute société assigne des objectifs ou des fins légitimes à ses membres en même temps qu'elle définit et contrôle les moyens légitimes de les atteindre. La structure sociale peut valoriser absolument certaines fins sans égard pour les moyens d'y parvenir (tous les moyens sont bons) ; elle s'oriente alors vers une anomie croissante. À l'opposé, elle peut insister sur les seuls moyens autorisés qui se voient transformés en fins pour des pratiques conformistes. D'un côté, l'exaltation inconditionnelle des fins entraîne la démoralisation (au sens strict) de l'action ; d'un autre, l'insistance sur les seuls moyens la rend ritualiste. Si l'on considère l'adaptation des individus aux normes sociales, ils peuvent adopter diverses attitudes : le conformisme (l'acceptation des fins et des moyens), l'innovation (quand l'individu accepte les fins et innove sur le plan des moyens, quitte à se retrouver aux marges de la légalité ou dans la délinquance), le ritualisme (quand l'individu décide de ne pas prendre de risques), l'évasion (quand les individus font sécession et abandonnent fins et moyens prescrits pour vivre de manière hors norme) et enfin la rébellion (l'individu cherche à produire une structure sociale où l'adéquation entre fins et moyens soit mieux assurée). De ce point de vue, la violence est pour les acteurs sociaux un choix toujours envisageable : soit comme comportement déviant au service de la recherche de fins socialement légitimes (les criminels cherchent à faire fortune), soit comme comportement de rébellion pour changer les fins ou les moyens socialement reconnus.

Les analyses de Talcott Parsons, autre sociologue américain, sur la place de la force dans le processus social vont dans le même sens. Parsons considère la force comme une modalité d'interaction sociale

qui vise la dissuasion, la punition ou la démonstration de la domination. Elle est l'ultime instrument de la coercition ou de l'obligation, l'ultime moyen du pouvoir. Le pouvoir fait partie des moyens de contrôle social ou de communication prescriptive, au même titre que l'influence qui vise la persuasion, ou l'argent qui permet l'incitation. L'incitation repose sur l'intérêt, la persuasion présuppose le consensus, alors que la coercition du pouvoir repose en dernier ressort sur la force. La comparaison avec l'argent permet à Parsons de souligner que le pouvoir connaît le même mode de circulation que lui, sous forme ouverte ou sous forme fiduciaire, et qu'il est vulnérable aux mêmes troubles que la circulation monétaire : inflation et déflation. L'intérêt de la construction de Parsons est de reconnaître que, dans le système social, la force est à la fois marginale et centrale : elle n'apparaît de manière ouverte que lorsque le pouvoir est dans la nécessité de se faire obéir, au pied du mur en quelque sorte, mais, en même temps, elle est omniprésente comme garantie dernière de tous les processus de coercition, et même d'incitation ou de persuasion lorsque les consensus ont disparu. Si la société fait l'économie de la force en lui substituant des moyens fiduciaires (la menace ou la démonstration), la force n'en reste pas moins continuellement présente comme horizon possible des rapports sociaux.

2. Le point de vue systémique

On définit un système comme un ensemble de variables liées de telle manière à un environnement déterminé qu'elles manifestent des régularités de comportement tant dans leurs relations entre elles que dans les relations qu'elles entretiennent avec les variables extérieures. Face aux changements des variables extérieures, le système change d'état. Le changement d'état est une modification de l'équilibre du système. Le système modifie son équilibre en passant à un autre état, à moins qu'il ne soit détruit et laisse place à un autre système.

Dans une telle perspective, la violence est considérée comme corrélative des modifications d'un système quand il subit des *inputs* qui remettent en cause sa stabilité.

Johan Galtung a proposé un modèle structural de l'agression politique qui va dans ce sens. Si l'on considère que, dans un système social, les individus occupent des positions hiérarchisées sur diverses échelles comme le niveau de revenu, celui de l'éducation, l'influence, le pouvoir politique, les professions, la violence proviendrait des individus dont les positions sur ces différentes dimensions ne sont pas

cohérentes. Lorsque, par exemple, les personnes ayant reçu un niveau élevé d'éducation ne peuvent obtenir ni les positions professionnelles ni les revenus correspondants, elles sont susceptibles de former une catégorie révoltée. La conclusion de Galtung est que seront stables les sociétés monolithiques et égalitaires où les dimensions de la vie sociale sont en nombre réduit, et les écarts sur ces positions faibles. Les sociétés socialistes offrent un tel exemple d'hyperstabilité. Peuvent aussi être stables les sociétés très pluralistes où la multiplicité des critères permet à chacun de trouver une forme d'équilibre ou une autre.

Les analyses systémiques de la situation internationale ont insisté d'une manière similaire sur le fait que la stabilité du système international dépend de ses capacités à répondre à des modifications de l'environnement et qu'en revanche se produisent des processus de désintégration lorsque le système ne surmonte pas les troubles ou ne satisfait pas les besoins de ses membres. On peut, à partir de là, envisager quelles sont les différentes sortes de systèmes possibles, avec chacun leurs conditions de stabilité et leurs risques de désintégration : système traditionnel de l'équilibre des puissances (avant les armements nucléaires), système bipolaire, système des blocs supranationaux avec différents degrés d'organisation hiérarchique à l'intérieur des blocs, système multipolaire, etc.

3. La conception marxiste

La théorie sociale marxiste réserve une place de choix à la violence puisqu'elle fait de la lutte des classes le moteur du développement historique. Chaque régime social se caractérise par un mode de production déterminé (mode de production antique, féodal, asiatique, capitaliste) et par l'existence de classes antagonistes dans un rapport de domination, d'exploitation et, un jour ou l'autre, d'affrontement violent.

Dans ces conditions, la violence est un aspect inévitable de l'histoire, mais second et dérivé. Ce n'est pas en effet l'emploi de la violence qui engendre les transformations sociales, mais les transformations sociales qui passent par la violence. Cette conception explique, entre autres, la méfiance constante des bolcheviks envers le terrorisme : l'action violente à elle seule ne produit pas les changements, il faut que les conditions économiques et sociales en soient réunies. Telle est la thèse centrale des chapitres d'Engels sur la violence dans l'*Anti-Dühring*. D'où la fameuse formule que la violence politique n'est pas le moteur de l'Histoire, mais son accoucheuse. Elle dépend des

conditions économiques et non l'inverse. Engels montre à cet égard que les armes de la fin du xix^e siècle sont des spécimens de la grande industrie : les cuirassés sont des usines flottantes. D'où la conclusion de Engels : toute violence politique repose d'abord sur des conditions économiques.

Pour les sociétés contemporaines, cette affirmation est plus que jamais valable. En revanche, on ne voit pas quels arguments lui permettent de soutenir une seconde thèse, développée il est vrai subrepticement, à savoir que la violence politique, une fois qu'elle s'est autonomisée, peut connaître deux destins : aller dans le sens de l'évolution économique et aider cette évolution en l'accéléralant, ou bien s'opposer à cette évolution et être condamnée à être vaincue. C'est un fait peu discutable que les moyens de la violence dépendent du niveau de développement économique, que les interactions sociales sont profondément antagonistes et que la violence y circule de manière, sinon toujours ouverte, au moins voilée et fiduciaire. De là à dire que la violence va toujours dans le sens de l'Histoire, il y a un grand pas qui n'est justifié dans l'analyse marxiste que par l'affirmation de la fatalité du développement économique.

III. Les études de terrain : entre expertise et politique

Aux limites de la psychologie sociale et de l'enquête microsociologique, de très nombreuses études, bien souvent menées à l'occasion de rapports gouvernementaux ou à l'initiative d'institutions, portent sur les comportements de groupes déterminés vis-à-vis de la violence, les jugements qu'ils portent sur elle, la pratique qu'ils en ont et la place qu'elle tient pour eux.

Les études sur les prisons insistent depuis près de quarante ans sur la violence au quotidien du milieu carcéral, une violence contenue par la brutalité des conditions de détention et aménagée à coups de psychotropes. Les recherches sur les enfants martyrs ou les femmes battues ont, de même, mis au jour l'importante quantité de violence qui circule au sein de la cellule familiale et la manière dont cette violence se recycle dans celle des enfants élevés dans une telle atmosphère. On étudie depuis moins longtemps la violence des rapports entre sexes, le viol ou les agressions sexuelles contre les enfants. Des études sur la police et sa routine ont montré que la

manière dont la police fait son travail s'écarte presque inévitablement des processus formels de la légalité : la police a pour fin l'application de certaines lois et règles et le maintien de l'ordre plutôt que le respect intégral de la légalité. À cet égard, les conflits fréquents entre justice et police ne sont pas des exceptions mais l'effet normal d'objectifs qui ne sont par principe pas en harmonie.

D'autres études encore portent sur des groupes où la violence joue un rôle d'initiation, d'intégration ou d'expression : groupes de jeunes délinquants, bandes, rockers, marginaux, hooligans, trafiquants de drogue, etc.

Ces approches insistent sur l'importance des processus de socialisation à la violence, sur les phénomènes psychologiques qui les accompagnent, sur la diversité des normes des sous-groupes, souvent éloignées de celles de la société globale. Les rituels d'interaction, étudiés notamment par le sociologue américain Erving Goffman, jouent ici un rôle important. Ils permettent en effet en partie le contrôle de la violence alors que leurs échecs la rendent au contraire paroxystique. Ces rituels sont d'autant plus importants que la majeure partie de l'humanité vit (et vivra) dans des villes où les contacts et rencontres se multiplient entre personnes d'appartenances et d'origines différentes au fil des déplacements professionnels ou de loisir.

Ces études suggèrent, dans chaque cas, des mesures pratiques : aménagement de la vie carcérale, formation du policier, organisation de loisirs pour les groupes de jeunes, ergonomie des lieux de rencontre ou de transit (salles de gare, voitures de métro ou de train, espaces publics), etc. Ici encore se manifeste la diversité des processus de régulation de la vie sociale.

En France, une partie importante des recherches concerne, depuis quelques années, la situation dans les banlieues et la violence des jeunes. Les descriptions concrètes de la situation (Alain Bauer et Xavier Raufer, Lucienne Bui Trong) côtoient les analyses plus politiques de l'insécurité dans le contexte social (Sébastien Roché, Laurent Mucchielli). Le diagnostic des faits ne diffère guère chez les uns et chez les autres, qui reconnaissent tous la part de la population jeune d'origine immigrée dans le problème de l'insécurité urbaine. Les divergences fortes portent en revanche sur la nature de l'intégration qui pourrait remédier au problème (intégration républicaine et laïque par l'égalité des chances scolaires ou bien traitement différentiel de type communautariste). Elles portent aussi sur le rôle de la religion islamique et des valeurs culturelles des pays d'origine dans la crise et

les remèdes à la crise.

Les approches théoriques holistiques tendent aujourd'hui à perdre du terrain par rapport aux approches sectorielles spécialisées. S'impose une segmentation de la recherche qui a l'avantage apparent de la précision « scientifique », mais fait perdre de vue le « fait social total ». Or, le fait social total nécessite une approche pluridisciplinaire et multifactorielle. La crise endémique des banlieues au long de maintenant près de 50 ans n'est pas sans lien avec cette situation théorique et ses retombées pratiques.

Chapitre VIII

Violence et philosophie

La philosophie a rencontré dès l'origine la question de la violence. Ainsi Héraclite d'Éphèse (fin du ^{vi}e-début du ^ve siècle avant J.-C.) affirme-t-il la nature antagonique de l'Être traversé et animé par le conflit (*Polemos*) : « Le conflit est père de toutes choses, roi de toutes choses », est-il dit au fragment 53. L'affrontement perpétuel des contraires produit une incessante mobilité dans la nature où tout s'écoule et rien ne demeure.

Deux siècles plus tard, Platon rencontre de nouveau la violence, cette fois sous la forme d'un défi éthique à la philosophie. Dans le dialogue *Gorgias*, Socrate, le philosophe qui cherche à parvenir à la vérité à travers la dialectique, c'est-à-dire en pratiquant la discussion libre, rencontre l'opposition du sophiste qui entend, lui, faire prévaloir l'opinion la plus vraisemblable et politiquement la plus utile. Derrière l'apparence encore aimable du sophiste se profilent des interlocuteurs plus radicaux et plus violents, Calliclès et Polos, qui défendent le recours à la force en lieu et place de la persuasion – parce que la violence persuade de manière expéditive. Dans cet affrontement inaugural, la philosophie se pose comme refus de la violence, choix de la libre discussion et de la raison, entrée dans le dialogue et non pas affrontement des forces. Philosophier, c'est raisonner et persuader, ce n'est ni imposer ni contraindre.

Ces deux figures initiales de la violence définissent des problématiques ontologiques et éthiques de la violence.

I. Les ontologies de la violence et les philosophies de la vie

Comme on le voit dès l'héraclitéisme, nombre de conceptions philosophiques de la violence expriment des options ontologiques de départ, c'est-à-dire des conceptions fondamentales de l'Être ou de la

nature des choses.

Certaines pensées reconnaissent ainsi dans l'Être des principes de contradiction ou de négativité et admettent la violence comme consubstantielle à l'Être ou à la nature des choses.

C'est exemplairement le cas avec la philosophie de Hegel qui a souvent été caractérisée comme un héraclitisme historiciste.

L'Être selon Hegel, ou ce qu'il appelle la substance, est aussi sujet. Ce qui veut dire que l'Être ne devient effectif, réel, qu'il ne se réalise que dans le mouvement de son développement le conduisant à la prise de conscience. Ce mouvement ne peut aller sans douleur ni déchirement. La vie, le développement de la nature et de l'esprit, l'histoire sont autant de manifestations de l'Être. Cette venue à la manifestation de l'Être demande « le sérieux, la douleur, la patience et le travail du négatif » (préface de la *Phénoménologie de l'esprit*). La mort, les guerres, les luttes entre individus, les conflits entre continents et civilisations sont les moyens de cette manifestation progressive de la vie de l'Être : « La raison ne peut pas s'éterniser auprès des blessures infligées aux individus car les buts particuliers se perdent dans le but universel », est-il dit sans attendrissement inutile dans *La Raison dans l'Histoire*.

Ce mouvement de la manifestation est celui de la dialectique conçue (dans un esprit héraclitéen plutôt que platonicien) comme le jeu des contraires mené jusqu'au terme de leur réconciliation – jusqu'à la fin de l'histoire.

La pensée de Marx fut largement l'héritière de cette ontologie de la négativité, mais il s'agit d'une ontologie devenue concrète traitant du cours de l'histoire et de la pratique des hommes. Le processus du développement historique est celui de la lutte des classes qui se poursuit jusqu'à ce que forces productives et rapports sociaux de production trouvent leur équilibre harmonieux dans la société communiste qui constituera « le saut de l'humanité du règne de la nécessité dans le règne de la liberté ».

D'autres philosophes, héritiers au xx^e siècle de Hegel et de Marx, les penseurs de l'École de Francfort (Adorno, Horkheimer, Pollock, Loewenthal, Marcuse avant son installation en Californie), ont conçu, eux aussi, l'Être comme négativité et contradiction, mais sans poser une réconciliation qui manifesterait la présence terminale de l'Absolu : il n'y a plus chez eux d'illusion d'une fin de l'Histoire ; la dialectique reste à jamais négative et la réconciliation est un idéal messianique qu'on attend sans qu'il se réalise – sinon sous des formes illusoires et

perverses comme celles des régimes totalitaires du xx^e siècle. La lucidité philosophique ne peut plus résider que dans une pensée radicalement pessimiste attentive aux défigurations de la raison.

Les philosophies de la Vie sont, elles aussi, des ontologies où le principe abstrait de la négativité est remplacé par la Vie.

Ces philosophies reconnaissent le caractère inévitable de la violence, en la considérant comme indissociable des actions par lesquelles le vivant s'affirme dans son milieu contre les agressions qui en viennent ou face à la rivalité des autres êtres vivants. La violence est au principe de la vie et de l'évolution. Elle est lutte pour la vie et sélection des mieux armés. L'Être est vie et la vie ne va pas sans affrontement ni déchirement – la vie ne va pas sans la mort.

Cette sorte d'approche est d'abord apparue de manière spéculative et métaphysique au sein de l'idéalisme et du romantisme allemands au début du xix^e siècle. Elle prend une valeur scientifique avec l'évolutionnisme darwinien, mais elle redevient largement spéculative dans des philosophies évolutionnistes comme celle de Herbert Spencer ou dans le darwinisme social qui étendra à la vie sociale le principe de l'évolution et de la sélection naturelle. Elle contribuera aussi à la formation du pragmatisme américain avec des penseurs comme Charles Sanders Peirce, William James, George Herbert Mead et John Dewey.

II. Les philosophies de l'expression

Avec la philosophie de Nietzsche, on a affaire à un autre cadre de pensée, où dominent les idées d'expression et d'affirmation.

Nietzsche fait l'éloge de la vie, avec ce qu'elle véhicule de lutte et de drame, mais, au lieu d'y lire le succès des plus forts, il constate au contraire les ruses qui permettent aux plus faibles, nombreux et organisés, d'asservir les plus forts à travers le processus de domestication et d'éducation de la civilisation, qui aboutit au nihilisme. Nietzsche anticipe ainsi largement les analyses de la civilisation des mœurs qui seront développées au xx^e siècle par le sociologue Norbert Elias, ou celles de la discipline et des appareils disciplinaires que mènera Michel Foucault dans les années 1970, authentique disciple de Nietzsche.

Dans son *Zarathoustra* (1891) ou dans *Ecce Homo* (1908), Nietzsche appelle de ses vœux la venue du Surhomme qui retrouverait l'amour du risque et des dangers, les valeurs supérieures de l'affirmation de la vie et de la volonté de puissance.

Dans une telle perspective, la force ou la violence ne peuvent plus être jugées de manière unique, comme lorsque l'évolutionnisme y voyait l'affirmation naturelle de la vie. Désormais, il faut distinguer entre la force répressive, domesticatrice, celle des faibles et des hommes de ressentiment, et la force des forts, la force affirmative. Il faut donc effectuer à l'intérieur même de la violence un clivage entre une violence bonne, positive, directe, expressive, et une autre, pervertie, défigurée, travestie parce que retournée contre la vie.

La pensée politique et la philosophie de la violence de Georges Sorel dans ses *Réflexions sur la violence* de 1900, largement influencé par Nietzsche et Bergson, réunissent les ambiguïtés des philosophies de la vie, du pragmatisme et des pensées socialistes révolutionnaires, tout en faisant une place centrale à l'expression.

La violence dont Sorel fait l'éloge n'est pas la violence en général, mais celle de la grève générale syndicaliste. Socialiste, Georges Sorel attendait de cette grève générale la révolution qui transformerait radicalement l'existence sociale et individuelle. La force de bouleversement de cette révolution devait être telle qu'elle mettrait purement et simplement fin à l'existence de l'État. Absolument sans commune mesure avec les réponses répressives que peut lui apporter le pouvoir bourgeois, mouvement d'insurrection de toute une classe, la grève générale de tous les travailleurs s'insurgeant contre leur exploitation ne peut que vaincre dans le moment même où elle prend forme. La violence mène ainsi au pouvoir, mais elle permet plus encore au prolétariat de trouver dans le même mouvement son identité. Il doit en surgir un monde politique inédit et inouï – un monde transfiguré. Il ne s'agit pas en effet de remplacer un groupe dominant par un autre, mais d'ouvrir une ère politique nouvelle purifiée par la violence. Pragmatiste et instrumentaliste, Sorel concevait les hypothèses scientifiques comme des moyens d'action sur les choses : les hypothèses n'ont pas à décrire exactement la nature, mais doivent nous permettre d'agir sur elle. En politique l'hypothèse prend le nom de mythe. Un mythe est « un système d'images à prendre en bloc comme des forces historiques ». La violence de la grève générale est un mythe : pour le prolétariat opprimé, elle est source d'action. La pensée de Sorel fait donc l'éloge d'une violence pure et purificatrice, sans commune mesure avec la répression d'État. Sorel se range par là du côté des philosophies de la révolte et de la

purification. Il aura une influence considérable sur des penseurs de la révolte comme Franz Fanon. D'un autre point de vue, l'éloge que Sorel fait du mythe et de ses fonctions pragmatiques ouvre aussi la porte à toutes les aventures politiques, à l'éloge de la propagande totalitaire et au culte de la violence pour elle-même. Sorel n'échappa d'ailleurs pas à ces ambiguïtés, puisqu'il contribua à inspirer certains aspects du fascisme de Mussolini.

Toujours dans cette perspective de l'expression et de la recherche de la pureté, mais en s'inspirant de la pensée messianique juive, de la Bible et de la théorie du droit de Carl Schmitt, Walter Benjamin, dans des écrits fulgurants et hermétiques, conçoit la violence d'un point de vue religieux, même considérablement laïcisé et sécularisé, comme l'analogie humaine de la colère par laquelle le Dieu biblique affirme son absolue puissance face à ceux qui ne le reconnaissent pas.

Dans son essai *Pour une critique de la violence* de 1921, Benjamin étudie la violence comme moyen et les rapports de la violence et du droit.

Il distingue une première violence, fondatrice et créatrice de droit, celle que le droit entérine à la suite des affrontements des forces sociales. Cette violence s'assortit d'une autre violence-moyen, la violence répressive, celle qui contribue à conserver le droit en le faisant respecter. C'est donc une erreur de croire en la nature pacifique du droit : si le droit pacifie les rapports sociaux, il le fait sur le fond d'une première violence toujours indispensable pour l'asseoir lui-même. Selon Benjamin, l'ignominie de la peine de mort – en même temps que son caractère terrible – tient à ce qu'elle est conservatrice de droit, au service de la répression, mais que l'on y trouve la répétition sanglante de la violence première par laquelle le droit s'institue.

Benjamin en vient alors à se demander s'il existe « d'autres formes de violence que celles qu'envisage toute théorie juridique ». Il estime que oui en pensant à une violence pure, qui ne serait absolument pas moyen, mais pure manifestation de la colère, non pas fondatrice de droit, mais destructrice de droit. C'est une violence qui, littéralement, ne demande rien et ne veut rien, qui ne manifeste aucune volonté et n'instaure aucun ordre, qui détruit les biens, le droit et même la vie, mais pour mieux affirmer l'âme du vivant, le caractère sacré de sa dignité. Dans son *Essai sur la violence* de 1969, Hannah Arendt, bien qu'elle mène une sévère critique de la violence et des éloges qui en étaient faits dans les années 1960, défend brièvement cette pureté d'une violence dictée par la seule colère. Cette pureté est

malheureusement condamnée, selon elle, à la récupération par les institutions et à la défiguration par l'Histoire.

Dans son livre de 1961 *Les Damnés de la terre*, Franz Fanon, fortement inspiré par Sorel, n'est pas loin de cette idée d'une violence pure, totale, où l'opprimé retrouverait son humanité et reconquerrait son identité défigurée dans une révolte sauvage et irrationnelle, dont l'irrationalité même la protège de la récupération. L'écrivain Jean Genet, lors de ses prises de position en faveur des Panthères noires américaines, des terroristes de la Bande à Baader en Allemagne (en 1976) ou des *fedayins* palestiniens, opposait pareillement violence et brutalité. Il entendait ainsi opposer la pureté d'une violence affirmative, propre à la vie et à la jeunesse, et la brutalité de la répression organisée et rationalisée.

Toute la difficulté, pour toutes ces pensées de l'expression et de l'affirmation, est de savoir jusqu'à quel point la pureté peut rester pure, jusqu'à quand elle parvient à échapper aux médiations, à la rationalisation, c'est-à-dire à la récupération.

III. Les approches éthiques et intersubjectives

Une approche philosophique très différente consiste à envisager la violence du point de vue du rapport à autrui et de l'intersubjectivité. Il ne s'agit plus de considérer la nature des choses ou de la vie, mais la relation des individus et des consciences.

Hegel, dans la *Phénoménologie de l'esprit* (B. IV. A), a ouvert la voie à ces analyses avec sa dialectique du maître et de l'esclave.

Pour Hegel, le moi subjectif n'est d'abord qu'une conscience immédiate vide. Il lui faut se développer et recevoir un contenu en établissant un rapport à quelque chose d'extérieur. C'est le désir qui va le lui permettre, car le désir est dans son essence négation des réalités indépendantes, mouvement d'appropriation de ce qui est autre, y compris en allant jusqu'à la consommation de son objet. Dans le désir, la conscience va se poser par la suppression de ce qui est autre : pour ainsi dire, je t'aime je te mange, je t'aime je te tue... Le désir est cannibale.

Comme chaque épisode de satisfaction supprime le désir, la

conscience ne cesse de s'abolir et ne peut réapparaître que si le désir se reproduit. Hegel en vient ainsi à affirmer que le véritable objet du désir, celui qui assurerait la réalité durable de la conscience, doit être un objet à la fois autre et autonome, un objet qui s'oppose et échappe à la conscience qui le désire. Le véritable objet du désir ne peut être qu'une autre conscience.

La difficulté est qu'une autre conscience, quand elle devient objet du désir, se trouve à son tour réifiée, transformée en chose : il y a là une source d'affrontement et de violence entre deux consciences qui se désirent et se réifient mutuellement. Dans l'affrontement, chacune veut être reconnue comme conscience, alors que l'autre veut la transformer en objet. Cette structure dialectique définit la lutte à mort qui est au principe de la dialectique du maître et de l'esclave et l'occasion de cette reconnaissance.

La conscience qui veut s'affirmer comme telle doit montrer qu'elle n'est pas un objet, donc qu'elle n'est pas attachée à son être et qu'elle méprise la vie. Celle qui affrontera jusqu'à la victoire le risque de la mort dans le combat sera reconnue comme conscience ; celle qui aura préféré la vie à la mort deviendra conscience dépendante. Telle est l'asymétrie de base entre le maître et l'esclave. Il faudrait poursuivre l'analyse de cette dialectique pour voir comment maître et esclave entrent ensuite, l'un dans un rapport de jouissance avec une vie oisive garantie par le travail de l'esclave, l'autre dans un rapport de mise en forme du monde extérieur par le travail servile, et comment se poursuit le processus de double reconnaissance, mais ce n'est pas ici directement le propos.

La violence est donc au cœur de la lutte de deux consciences pour la reconnaissance mutuelle ; elle est la condition de possibilité de cette reconnaissance. Pour Hegel, toute conscience dans son désir tend à réifier autrui et, dans le rapport à autrui, la violence est inévitable. Il ne peut pas y avoir de communauté, il n'y a pas de *nous* s'il n'y a pas eu au préalable cette lutte pour la reconnaissance. En d'autres termes, la reconnaissance d'autrui n'est pas une affaire d'amour ou de bons sentiments, mais d'abord, pour commencer, d'affrontement et de guerre.

Sartre est très proche de cette conception.

À ses yeux, la réalité humaine est *pour-soi*, capacité de néantisation, de conscience, de projet libre. Sartre rend hommage à Hegel d'avoir montré que mon être ne peut être pour-soi que par un autre : il n'y a pas de sujet isolé et solitaire (solipsisme) ; une conscience nécessite

une autre conscience qui la reconnaisse.

Qu'en est-il alors de la reconnaissance d'autrui ? Dans *L'Être et le Néant* de 1943, autrui est caractérisé, de manière typiquement hégélienne, comme celui qui transcende ma transcendance, celui qui me donne une nature en m'appréhendant comme objet dans le monde, celui qui me pétrifie, celui aussi qui peut voir le monde selon sa propre perspective : bref, autrui est « celui qui me vole le monde » ou celui par qui « la situation m'échappe ». Sartre voit cette relation comme fondamentalement dangereuse et menaçante : « Être vu me constitue comme un être sans défense, pour une liberté qui n'est pas ma liberté. [...] Je suis *en danger*. Et ce danger n'est pas un accident, mais la structure permanente de mon être-pour-autrui. » Autrui est un autre moi-même, dont rien ne me sépare, « si ce n'est sa pure et totale liberté ». Comme Sartre le dira dans la *Critique de la raison dialectique* en 1960, ce double est un double démoniaque.

Face à cette transcendance qui me transcende, je peux soit chercher à capter, à faire mienne la liberté d'autrui dans l'amour, le langage ou en prenant l'attitude masochiste, soit essayer de transcender cette transcendance elle-même, c'est-à-dire de transformer autrui en objet à travers l'indifférence, le désir, la haine, le sadisme. En tout état de cause, la situation sera toujours conflictuelle puisque autrui est par rapport à moi en situation de réciprocité. En d'autres termes, le conflit est le sens original de l'être-pour-autrui. Les expériences de la communauté sont secondes et dérivées par rapport à celles du conflit. La violence est au cœur de l'intersubjectivité parce que le rapport à autrui est rapport au même et au double, à l'*alter ego*.

La *Critique de la raison dialectique* développe et enrichit l'analyse de cette situation en y ajoutant la considération de la rareté : le jeune philosophe idéaliste des années 1940 a fait le détour par le marxisme. « La simple existence de chacun est définie par la rareté comme risque constant de non-existence pour un autre et pour tous. » Chacun d'entre nous, parce qu'il a besoin de biens qui ne sont pas inépuisables, peut provoquer la mort de l'autre par pénurie. La pure réciprocité mettait déjà en présence deux sujets redoutables, parce que doubles démoniaques l'un de l'autre. La réciprocité modifiée par la rareté met en présence de l'*Autre* porteur d'une menace de mort, qui devient ainsi le mal radical. Sartre peut alors définir la violence comme « structure de l'action humaine sous le règne du manichéisme et dans le cadre de la rareté ». Il n'est pas nécessaire qu'il y ait effectivement des actes de violence : la violence, c'est l'inhumanité des conduites humaines dès lors que les hommes intériorisent la rareté ; qui plus est, cette violence constitue la première négation à l'œuvre dans l'Histoire.

De *L'Être et le Néant* à la *Critique de la raison dialectique*, Sartre a donc maintenu sa conception première d'un affrontement entre doubles, mais en la lestant d'une référence aux conditions matérielles de l'existence. Sa position reflète sa propre évolution politique.

C'est, au contraire, un retour à l'idéalisme que propose la théorie de René Girard dans *La Violence et le Sacré* en 1972, mais dans une perspective qui ne paraît, de prime abord, guère éloignée de celle du premier Sartre.

René Girard refuse en effet l'idée freudienne ou lorenzienne (voir chap. vi) d'un instinct de mort pour considérer la structure des situations de désir.

Celles-ci ne se limitent pas au rapport d'un objet et d'un sujet ; ce sont en fait des situations de rivalité autour du même objet : « Une rivalité n'est pas le fruit d'une convergence accidentelle des deux désirs sur le même objet. Le sujet désire l'objet parce que le rival lui-même le désire. » Autrement dit, pour Girard, dès que je désire quelque chose, mon désir signale l'objet à un rival qui le désire à son tour. Le désir est par nature mimétique, sans cesse à la recherche d'un modèle. La *mimesis* (le mouvement d'imitation) du désir engendre ainsi le conflit. Par un renversement prévisible, la violence devient alors « le signifiant du désirable absolu » : s'il y a violence, c'est que l'objet est désirable.

À partir de là, Girard développe sa théorie du sacrifice et des rites. La violence du désir mimétique n'a par principe aucun frein : elle ouvre une suite folle de vengeances sans fin, la violence de la vendetta primitive. La fonction du sacrifice est alors de détourner cette violence sur une victime, sur un bouc émissaire qui la canalise. C'est en ce sens que la violence est fondatrice : elle est au principe du rite constitutif du social. Les conduites rituelles et sacrificielles trompent la violence, lui donnent le change en la détournant sur d'autres objets, sur des victimes de rechange. Ainsi la violence de la rivalité des désirs est-elle empêchée d'éclater.

Dans les sociétés développées, c'est le système judiciaire qui tient lieu du rite et du sacrifice ; il organise, limite et en même temps dissimule la vengeance sous ses fonctionnements rationnels et impartiaux.

Toutes ces conceptions éthiques de la violence comme structure de l'intersubjectivité sont indissociables de sociétés de concurrence, où des individus séparés se jaugent, rivalisent et cherchent à se faire reconnaître des autres dans des interactions, que ce soit affrontement ou commerce. Hobbes, au xvii^e siècle, rapportait la guerre de tous

contre tous, qui caractérise selon lui l'état de nature, à la rareté des biens et surtout à l'imprévisibilité des comportements d'hommes qui ne sont pas soumis à des règles. L'institution de l'État Léviathan a pour fonction d'assurer cette prévisibilité en instaurant l'ordre abstrait du droit. La conception hobbesienne de la violence, qui s'inscrit dans le cadre d'une philosophie matérialiste et mécaniste où des forces entrent en conflit, s'opposent et se composent, diffère de la mythologie consumériste du désir mimétique « à la Girard », ou de la théâtralité existentialiste des regards individualistes en compétition – mais ce serait une erreur de ne pas voir que toutes ces pensées appartiennent en réalité au même univers de représentation : celui de l'individualisme possessif ou de l'individualisme propriétaire qui se développe à partir du xviii^e siècle.

Une pensée pacifique de la réciprocité ne peut donc défendre une éthique de la non-violence qu'en mettant en doute ce cadre de pensée individualiste.

Tel est le cas chez un philosophe comme Emmanuel Levinas, ou un philosophe-sociologue comme Zygmunt Bauman qui s'inspire de Levinas pour analyser les sociétés modernes.

Emmanuel Levinas met très directement en question le mode de pensée individualiste en plaçant au centre de sa pensée non pas l'individu comme entité fermée sur elle-même, mais l'énigme et l'ouverture fragile à autrui qui se donnent dans son visage. Loin des en-soi et pour-soi de Hegel ou de Sartre, Levinas insiste sur l'infini et la fragilité de chaque être, à la fois achevé et inachevé, exposé au monde et à autrui, qui ne peut pas s'accomplir ou se réaliser comme si un état de complétude était possible, mais seulement s'ouvrir. Il y a là une fragilité et une précarité de principe qui appellent aussi bien le souci d'autrui que le souci d'autrui pour lui, même si ce caractère exposé peut engendrer la tentation de la défense et du retrait. Il en naît une responsabilité éthique engagée dans chaque rencontre avec l'autre.

Zygmunt Bauman a présenté des analyses des sociétés postmodernes qui s'inspirent de l'éthique de Levinas. Le développement de l'individualisme est allé, selon lui, de pair avec celui des Lumières qui libéraient l'homme de la sujétion religieuse comme de celle des morales traditionnelles. Il en est résulté un individu libre, autonome mais déboussolé, qui ne cesse de passer des contrats avec autrui mais que guettent la panique et la violence quand les codes échouent ou quand il prend conscience du manque de substance de son existence. Dans un monde qui va au bout de sa modernité, règnent le contrat,

l'utilité et la peur. La seule possibilité de sortir de ce vide est dans la redécouverte de l'éthique, paradoxalement rendue inévitable par la destruction des valeurs religieuses et des morales. La nudité de la vie postmoderne confronte à la perspective soit de la terreur, soit d'une nouvelle ouverture à autrui. Le paradoxe de la pensée de Bauman est donc d'introduire une « solution » levinasienne au drame de l'existence postmoderne.

IV. Les philosophies de la société

Un certain nombre de contributions récentes esquissent une réflexion sur la violence du point de vue de sa signification anthropologique, mais réinscrite dans le contexte contemporain, celles de Hans Magnus Enzensberger, de Wolfgang Sofsky et de Ernest Gellner.

Dans *Vues sur la guerre civile* de 1993, Enzensberger s'interroge sur les nouvelles formes de la guerre et de la violence dans le monde d'après la chute du mur de Berlin (1989). L'équilibre de la terreur nucléaire a fait place à des conflits locaux (guerres ethniques, conflits de minorités, affrontements entre hooligans ou gangs) et des agressions gratuites (skins, agressions racistes, vandalisme, etc.). Se développerait une guerre moléculaire ou encore une guerre civile généralisée entre groupes atomisés. Revient sous forme contemporaine la guerre civile originaire – l'État de nature hobbesien. La violence s'étend de manière épidémique entre des groupes qui ne maîtrisent plus leurs affrontements. Il n'y a ni objectifs, ni projets, ni programme, on se bat dans une absence de conviction complète. La communauté partout s'est défaite pour laisser place à l'autisme des combattants. La terreur s'est atomisée et privatisée. Enzensberger récuse toute explication par l'émancipation, la libération, la paupérisation, la démographie, l'immigration, l'archaïsme, etc. : la violence est purement et simplement celle de l'autodestruction. La culture elle-même ne protège pas contre la violence : les avant-gardes en sont fascinées et les médias s'en délectent : « Il n'y a ni assez de sentiments de culpabilité, ni assez d'argent, ni assez de soldats pour mettre fin à toutes les guerres civiles du monde. » À trop vouloir parler d'universel, on en est arrivé à tolérer la barbarie. Le seul remède qu'entrevoit Enzensberger est celui d'une action résolument modeste, limitée et localisée.

Il y a là une pensée d'un pessimisme fondamental, dans la ligne d'un ouvrage plus ancien, *Politique et crime*, publié en 1964, qui dénonçait déjà la connivence entre politique et crime en cherchant à en retrouver les traces dans le terrorisme, la criminalité, l'exercice de la souveraineté de l'État, l'administration de la justice, la gestion bureaucratique du mal.

Dans son *Traité de la violence* (1996), le sociologue Wolfgang Sofsky soutient l'invariance de la violence sous ses formes diverses – actes de cruauté, tortures, guerres, massacres, génocides – de l'Antiquité à nos jours. S'il y a un fond bestial de l'homme, il est attisé par la domestication et la culture. Il y a un plaisir à la violence ; celle-ci est socialement admirée et valorisée (culte du héros et du sacrifice). C'est pourquoi la violence même rationalisée de la guerre bascule toujours dans le massacre et la cruauté. La civilisation utilise la violence. Face à trop de violence revient temporairement l'ordre, une forme de violence en sourdine, jusqu'au prochain déchaînement : « En tentant d'endiguer la violence, la culture renforce la tendance qui y pousse. » Pour Sofsky, la liberté de commettre le meurtre est la définition de l'homme.

Ces vues sont cependant discutables.

En ce qui concerne la résurgence de la violence intérieure, il faut être plus prudent qu'Enzensberger ne l'est. La thèse de la guerre civile moléculaire date de 1992, trois ans après l'effondrement du système impérial soviétique qui tenait une mosaïque de peuples et de groupes sociaux et ethniques dans un semblant d'unité et de paix au prix de l'oppression et d'un système de protection sociale à la fois obsolète et efficace. Ce qui devrait plutôt frapper, c'est que la crise n'ait pas été plus grave et plus durable, c'est que la transition se soit faite, somme toute, assez vite et sans conflagration majeure. La dissolution des empires et la transition du socialisme au capitalisme se sont faites, à quelques exceptions près (Tchéchénie, ex-Yougoslavie), sans la retombée dans l'état de nature que l'on redoutait.

Quant à la montée du sentiment d'insécurité et à la demande forte de pénalisation, elles relèvent plutôt de la crise du sujet et de la subjectivité. Dans un monde baigné par « les eaux glacées du calcul égoïste » (Marx), les solidarités et rites relationnels sont à l'abandon. Le développement de l'incivilité va de pair avec l'absence de transmission d'usages et le repli de chacun dans sa bulle. À quoi répondent les fantasmes de l'appel à la Règle, à la Justice, à la Peine et – pourquoi pas ? – à l'Ordre.

Ce qui est grave, ce n'est pas le sentiment d'insécurité ou la montée de l'incivilité, mais le vide et l'inconsistance du sujet qui lui font éprouver le sentiment d'insécurité, ou le livrent à l'incivilité faute de pouvoir établir un quelconque rapport à autrui.

Quant à l'anthropologie pessimiste de Söfky, elle relève plus du journalisme à sensation que de l'analyse sérieuse. Si la domestication et la culture peuvent enrôler la bestialité à leur service, la civilisation des mœurs au sens d'Eliade consiste à contrôler, rediriger et ritualiser cette violence. Autant la bestialité peut faire retour à tout moment, autant les sociétés sont des machines à la contrôler.

Par opposition à ces pessimismes, Ernest Gellner, anthropologue et philosophe, présente une théorie détachée des préoccupations morales.

Selon lui, dans les sociétés les plus simples (les sociétés de cueillette et de chasse), où il n'y a pas de production, la violence n'est pas principe d'organisation de la société. Elle intervient de manière intermittente pour réguler l'accès aux territoires, aux femmes et l'organisation de la hiérarchie sociale : il y a des guerres tribales sporadiques.

La situation change dans les sociétés agraires où la production prend de l'ampleur et où il y a des surplus à répartir. Aucun critère de répartition du surplus ne s'imposant de lui-même, la violence devient principe de répartition, et elle est aussi moyen de défendre l'ordre coercitif de répartition lui-même. La richesse est alors plus facile à acquérir par la prédation et la violence que par la production. C'est le temps des rois et des guerriers. La performance économique compte moins que la position dans la hiérarchie de la coercition.

Ce système de domination est remis en cause quand la production commence à régulièrement augmenter sous l'effet du progrès technique. Les valeurs se renversent : il devient progressivement plus honorable d'être un producteur et un marchand qu'un guerrier. La richesse se gagne à coups d'innovations et de commerce, pas de conflits. Tel est le monde dans lequel, selon Gellner, nous sommes entrés depuis le XVIII^e siècle et qui a été parachevé par l'effondrement du bloc socialiste, dernier bastion de la supériorité des guerriers sur les producteurs.

Gellner entrevoit donc un avenir de paix et de disparition de la violence, ce moyen archaïque de régulation des sociétés.

Les seuls risques pour cet état de paix pourraient provenir soit d'une

remise en question de la croissance économique et technologique (par exemple sous l'effet de leurs dramatiques conséquences écologiques, ou de la « satiété des richesses »), soit d'une dissémination de moyens militaires dévastateurs entre les mains d'irresponsables (problème de la prolifération nucléaire et des chantages terroristes).

Gellner ne se préoccupe pas des conséquences de cette pacification des échanges et de cette domestication de la violence sur la personnalité de notre temps. Si bien qu'on pourrait sans mal concilier sa perspective sur l'avenir de la paix avec une vision passablement pessimiste des conséquences humaines de cette pacification.

Conclusion

On ne peut pas écarter les philosophies de la violence d'un tour de main au prétexte qu'elles sont trop générales et se déroberont à la critique. Ces pensées organisent les représentations du monde, commandent des prises de parti, animent des comportements.

La philosophie de Hobbes a servi à légitimer la répression et la domination. Les philosophies de la vie servirent de justification à l'impérialisme colonial, à la guerre sociale, à la recherche de l'espace vital. La pensée de Nietzsche fut enrôlée au service de la propagande pangermaniste du début du ^{xx}^e siècle. Sorel a inspiré le fascisme mussolinien. Les philosophies de la violence, convaincantes ou non, contribuent à soutenir et colmater le monde de représentations et d'images qui double le monde au sein duquel nous agissons.

Ce qui ramène à l'importance des représentations.

La violence, ce sont non seulement des faits, mais aussi nos manières de les appréhender, de les juger, de les voir – et de ne pas les voir.

Les faits ? On s'est efforcé de les indiquer dans leur évidence comme dans leurs incertitudes. Pour ce qui est des représentations, la manière dont elles modèlent nos appréhensions a constamment été soulignée.

Le caractère relatif et indéfinissable du concept de violence n'est pas accidentel, mais inhérent à une notion qui polarise la variété et parfois le conflit des évaluations sociales.

La relativité des normes et des points de vue en question tient à la division du champ social, une division qui peut aller du pluralisme normal des opinions à l'antagonisme radical. Lorsque les points fixes, y compris juridiques, à partir desquels juger les événements et les actes sont mis en question, les concepts politiques deviennent l'objet de définitions et d'interprétations divergentes, parfois même irréconciliables. La notion insaisissable de violence fait partie de ces concepts qui signalent et marquent les clivages sociaux et politiques. Elle est même le concept qui polarise le plus ces antagonismes. Chaque groupe, parfois même chaque individu, appréhende et dénonce à l'aide de ce concept tout ce que lui-même considère comme inadmissible.

La notion de violence opère alors comme anathème ou incantation. Elle agite la menace du désordre, de l'effondrement des règles, de la disparition de toute prévisibilité. Elle laisse entrevoir un monde social gagné par le chaos, proche de l'état de nature, où tout pourrait arriver.

L'usage antagonique et polémique du concept de violence se développe ainsi dans des sociétés où le consensus sur les normes et les règles est fragile, problématique, ou inexistant, se trouve remis en question, ou est, au contraire, en cours de constitution. Le dissensus sur les normes peut tenir à la dissolution des valeurs traditionnelles (par exemple lorsque la confiance dans la « justice » de l'institution judiciaire s'effrite) ; il peut aussi être l'indice de discussions et d'ajustements en cours pour l'élaboration de nouvelles normes. Ainsi, les préoccupations touchant la violence et l'insécurité dans la France actuelle peuvent être envisagées sous deux jours très différents. On peut y voir l'indice d'un dissensus social profond concernant la justice, l'ordre, la répression (dans une telle logique, on aboutirait, à la limite, à un clivage tranché entre les partisans de l'autodéfense et ceux qui s'accommodent du laxisme dans la répression). On peut, à l'opposé, y discerner la prise de conscience graduelle de la nécessité d'élaborer de nouvelles normes face à une criminalité et une délinquance qui, elles aussi, changent.

Toute question de violence réelle mise à part, il est en tout cas significatif que la question de la violence se pose surtout dans les sociétés démocratiques, les seules à admettre, préserver et gérer tant bien que mal les divisions caractéristiques de toute société. Ailleurs, la violence existe, est pratiquée à plus ou moins grande échelle, mais n'apparaît pas comme problème.

À l'exception des cas d'effondrement de la communauté politique comme dans la Colombie de la *Violencia*, plus la violence est pratiquée, plus elle a de chances d'être occultée derrière des discours et des idéologies qui la rendent présentables ou la justifient inconditionnellement. Une autorité vraiment souveraine impose ses normes, et la violence réelle est condamnée à apparaître sous d'autres catégories, comme celles de désordre, de criminalité, de maintien de l'ordre, de purge, de contre-révolution, de folie.

Cette *apparition de la violence* (au sens d'apparition d'un concept pour se rapporter aux faits de la violence) est un des phénomènes importants de l'évolution des sociétés contemporaines.

Pendant très longtemps, y compris à l'époque de la philosophie des Lumières, on n'a pas parlé de violence politique. Le concept servait à

parler de la violence des passions ou de celle des éléments naturels. L'apparition de la violence, sa thématization en un concept propre, est indissociable du mouvement par lequel les sociétés industrielles ont vu s'affaiblir les cadres et les valeurs traditionnels de la communauté politique sous l'impact de la modernisation. Les conséquences de cette découverte ont été et restent ambiguës.

L'apparition de la violence, le fait qu'elle devienne manifeste, débouche aussi bien sur le besoin de bienveillance que sur la diffusion d'un regard réaliste et désabusé. La violence devient un aspect banal de la vie sociale en même temps qu'un fait insupportable. Parfois, la prise de conscience ne va pas au-delà de la protestation platonique ; parfois elle est à l'origine d'interventions efficaces. La violence n'est plus niée ni refoulée, mais reconnue comme problème demandant solutions et remèdes. Elle fait partie des phénomènes soumis à la régulation sociale.

Intervient cependant un autre phénomène, celui de l'accroissement continu des capacités techniques d'action.

La violence est, depuis toujours, un moyen d'action à l'efficacité peu contestable mais hasardeuse. Dès lors que la maîtrise technique de cet instrument grandit, son usage devient plus aisément envisageable. Il s'ensuit aujourd'hui ce qu'on est forcé d'appeler une facilitation de la violence. À la bienveillance et au cynisme vient s'ajouter une dimension instrumentale, manipulatoire et technique. Le mélange de ces trois attitudes fait en grande partie le malaise contemporain vis-à-vis de la violence. Nous nous indignons d'elle, nous la contrôlons mais, s'il le faut, nous l'utilisons, de préférence proprement.

Le paradoxe des sociétés contemporaines techniques est en fait qu'il s'y trouve plus de violence qu'on le souhaiterait et plus de contrôles qu'on le pense pour en maîtriser les différentes formes et les effets. Bref, sans que ce soit aussi contradictoire qu'il y paraît, les choses marchent à la fois mieux que nous le pensons – et beaucoup plus mal.

Bibliographie

Aron R, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Liberté de l'esprit », 1962.

Bauer A. et Raufert X, *Violences et insécurité urbaines*, Paris, puf, coll. « Que sais-je ? », 1998.

Bègue L, *L'Agression humaine*, Paris, Dunod, 2010 (bibliographie).

Chesnais J.-C, *Histoire de la violence*, Paris, Laffont, coll. « Pluriel », 1981.

Fromm E, *The Anatomy of Human Destructiveness*, New York, Holt Rinehart & Winston, 1973 ; trad. franç., *La Passion de détruire*, Paris, Laffont, 1975 (bibliographie).

Hassner P, *La Terreur et l'Empire, la Violence et la Paix II*, Paris, Éditions du Seuil, 2003.

Héritier F. (sous la dir. de), *De la violence*, Paris, Odile Jacob, 1996.

Karli P, *Les Racines de la violence*, Paris, Odile Jacob, 2002.

Marzano M. (sous la dir. de), *Dictionnaire de la violence*, Paris, puf, 2011.

Michaud Y, *Changements dans la violence. Essai sur la bienveillance universelle et la peur*, Paris, Odile Jacob, 2002. (bibliographie)

Van Caneghem D, *Agressivité et combativité* Paris, puf, coll. « Le Psychologue », 1978 (bibliographie).